

# **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>Partie I : L'IMPORTANCE DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DANS LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE .....</b>	<b>2</b>
<b><u>Chapitre I : Les notions essentielles sur le concept de productivité .....</u></b>	<b>3</b>
<b>    Section I: Définition et approches théorique de la productivité .....</b>	<b>3</b>
1. Définition .....	3
2. Approches théoriques .....	3
a. Théorie néo-classique .....	3
b. Théorie du capital humain (G Becker et Schultz) .....	5
<b>    Section II : Les mesures et les différents types de productivité .....</b>	<b>5</b>
1. Les différents types de productivité .....	5
a. La productivité du travail .....	5
b. La productivité du capital .....	5
c. La productivité globale des facteurs .....	6
d. Qu'est ce que la productivité en agriculture ? .....	6
e. La différence entre productivité et d'autres concepts .....	7
2. La mesure de la productivité .....	7
3. Le concept de gain de productivité .....	9
4. La place de la productivité dans la science économique .....	9
<b><u>Chapitre II : L'amélioration de la productivité agricole : moteur du développement du secteur agricole .....</u></b>	<b>11</b>
<b>    Section I : Analyse de la productivité agricole en Afrique subsaharienne .....</b>	<b>11</b>
1. Description rapide de l'évolution de la production agricole (1992 – 2001) .....	11
2. Analyse de la productivité sous l'angle de la défaillance des facteurs de production .....	14
a. Le facteur travail ou la main d'œuvre dans le secteur agricole .....	14
b. La faible productivité du sol .....	17

<u>Section II</u> : Pourquoi l'amélioration de la productivité est une nécessité absolue pour le développement du secteur agricole ? .....	20
1. L'insécurité alimentaire et la productivité agricole .....	20
2. Le revenu des ménages ruraux et la productivité agricole .....	22
3. L'investissement agricole et la productivité agricole .....	26
4. L'accroissement de la productivité agricole et sa contribution à la réalisation de l'équilibre des finances publiques .....	27
5. L'amélioration de la productivité agricole et la diffusion de l'information au niveau du secteur agricole .....	28
 <u>Partie II</u> : LE PROCESSUS D'ELABORATION ET L'EXECUTION DES POLITIQUES AGRICOLES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE N'ONT PAS VRAIMENT ETE ORIENTES VERS L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE .....	30
<u>Chapitre I</u> : Analyse critique des politiques agricoles en Afrique subsaharienne .....	31
<u>Section I</u> : Les notions essentielles sur le concept de politique agricole .....	31
1. Définition .....	31
2. Le processus d'élaboration d'une politique agricole .....	31
3. Les instruments d'une politique agricole .....	32
<u>Section II</u> : Défaillance des politiques agricoles en Afrique subsaharienne et son impact sur la productivité agricole .....	36
1. La négligence de la recherche agricole, le cas de Madagascar .....	36
a. Etat des lieux de la recherche agricole en Afrique subsaharienne....	36
b. La recherche agricole à Madagascar est encore embryonnaire .....	38
2. La précarité de la formation agricole et le fléau de l'analphabétisme ....	40
3. Un état de santé précaire .....	43
4. Des programmes d'électrifications rurales quasi-inexistantes .....	45
5. Des programmes d'adduction en eaux potables insuffisantes .....	46
6. Des efforts considérables à faire dans l'investissement en équipement agricole .....	47
7. Quasi-inexistence de subventions aux agriculteurs .....	48
a. Subventions de prix aux producteurs .....	49
b. Subventions aux intrants .....	52

8. Les difficultés d'accès aux crédits .....	52
a. Les défaillances du crédit rural à Madagascar .....	52
b. La baisse de l'aide publique au développement pour le secteur agricole .....	55
9. Les goulets d'étranglement et l'insécurité foncière .....	56
10. Négligence de la dimension environnementale .....	57
<b><u>Chapitre II : Les stratégies à adopter pour l'amélioration de la productivité agricole en Afrique subsaharienne .....</u></b>	<b>58</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>62</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>63</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>64</b>
<b>ANNEXE : ACRONYMES ET SIGLES .....</b>	<b>66</b>

# INTRODUCTION

L'Afrique subsaharienne est la seule région du monde dans laquelle la production agricole par habitant a baissé au cours des 25 dernières années.

Plus de 60% de la population active en 2004 et qui exploitent une superficie totale de 2 544 milliards d'hectares de terres émergées vivent dans l'extrême pauvreté et dans l'insécurité alimentaire.

La constatation de ce fait nous pousse à analyser le problème de stagnation de la production agricole sous l'angle de la productivité agricole.

Certes, aux yeux des leaders africains, l'agriculture est devenu le moteur du développement économique surtout dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) où la Banque mondiale préconise de placer le secteur agricole au centre des efforts de développement pour pouvoir atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population vivant dans une extrême pauvreté et souffrant de la faim, mais une composante majeure de cette vision nécessite l'amélioration de la productivité des facteurs dans le domaine agricole notamment le travail, le capital et le sol.

Il faut aussi reconnaître que le succès ou l'échec d'une tentative d'amélioration de la productivité se trouve dans le cadre de la politique agricole menée par le pouvoir public.

La problématique de notre étude va donc se formuler de la manière suivante : ***Est-ce que le processus d'élaboration et l'exécution des politiques agricoles en Afrique subsaharienne ont vraiment été orientés vers l'amélioration de la productivité agricole ?***

Pour donner une réponse rigoureuse à cette question on va diviser notre travail en deux parties bien distinctes : en premier lieu on va voir l'importance de la productivité agricole dans le développement du secteur agricole en Afrique subsaharienne, c'est-à-dire la place centrale de la productivité agricole dans le développement rural, en second lieu on va donner des arguments qui soutiendront l'idée selon laquelle le processus d'élaboration et l'exécution des politiques agricoles en Afrique subsaharienne n'ont vraiment pas été orienté vers l'amélioration de la productivité, c'est-à-dire que l'agriculture en Afrique subsaharienne a énormément souffert de politique erronées ou inadaptées.

**Partie I : *L'importance de la productivité  
agricole dans le développement du  
secteur agricole de l'Afrique  
subsaharienne.***

Avant d'approfondir notre problématique posé précédemment, il est tout à fait judicieux de parler tout d'abord de l'importance de la productivité agricole dans le développement du secteur agricole en Afrique subsaharienne en ce sens quel 'amélioration de la productivité des facteurs comme la main d'œuvre, le sol et le capital constitue le pilier de l'amélioration du bien être et du niveau de vie des paysans et leur permettant de se mobiliser pour développer le secteur agricole.

## **Chapitre I : Les notions essentielles sur le concept de productivité**

Le présent chapitre est indispensable pour avoir une notion globale et explicite du concept de productivité et pour que l'on puisse avoir une idée de son origine, de sa définition et aussi les approches théoriques y afférent ; sans oublier le concept de productivité agricole qui mérite d'être explicitée préalablement.

### **Section I : Définition et approche théorique de la productivité.**

#### **1. *Définition***

Etymologiquement, le terme « *productivité* » vient du latin « *producio* » qui veut dire allongement, prolongation (du temps), construit à partir de « *pro* » ou en avant et de « *ducere* » qui signifie conduire. La productivité est le fait d'être productif et en science économique la productivité est le rapport entre une production de bien et service et les moyens qui ont été nécessaires pour sa réalisation (humains, énergie, machines, matières premières, etc ...). Elle mesure l'efficacité avec laquelle une économie ou une entreprise utilise les ressources dont elle dispose pour fabriquer des biens ou offrir des services.

#### **2. *Approches théoriques de la productivité* <sup>1</sup>**

##### **a. Les néo-classiques**

Les économistes néo-classiques considèrent que la productivité joue un rôle essentiel dans la détermination de la demande de travail : la demande de travail (des entreprises) dépend de la comparaison entre le salaire (qui se détermine sur le marché du travail) et la productivité marginale du travail (la productivité du dernier travailleur embauché). L'entreprise embauche tant que le salaire est inférieur à la productivité marginale du travail. Autrement dit l'entreprise est parfaitement rationnelle et n'est demandeur de travail que si la productivité marginale du facteur (en générale égale à la recette apportée à l'entreprise par l'emploi d'une unité nouvelle de facteur) est au moins égale au coût, c'est-à-dire au salaire ou à l'intérêt. Plus la productivité marginale d'un facteur augmente, et plus le total des

---

<sup>1</sup> BLUMAN Claude, *la productivité*, éditions PUF, Que sais-je ?, Paris, 1992, p.12

emplois de ce facteur est susceptible d'augmenter, donc plus la part réservée à ce facteur dans le revenu doit croître. Cette analyse théorique précise aussi que la firme doit limiter le coût marginal d'une production supplémentaire, c'est-à-dire le total des rémunérations de facteurs ; au niveau total des productivités relatives à cette production supplémentaire. C'est la logique même, si la firme cherche à rendre son profit maximum.

Mais le problème reste entier en ce qui concerne la fixation des rémunérations elles-mêmes, fixation qui s'effectue au plan macroéconomique. Cette détermination fait intervenir encore la productivité. C'est en effet un fait évident qu'un accroissement de la productivité dégagé grâce à un accroissement d'égale importance des quantités de facteurs employés ne peut donner lieu à un surplus de rémunération. Autrement dit, ce n'est que dans la mesure où la productivité d'ensemble des facteurs augmente, que la rémunération globale de ces facteurs peut croître, en supposant que le prix du produit vendu reste le même. Si tous les titulaires de facteurs, c'est-à-dire les « partenaires sociaux », désirent simultanément accroître leur rémunération, et que le taux de croissance de productivité ne soit pas suffisant, cet accroissement ne peut se faire qu'au détriment du prix du produit, c'est-à-dire au détriment du consommateur qui subit l'inflation. C'est la raison pour laquelle la politique économique fait une obligation aux salariés de ne pas réclamer une hausse de leur salaire plus forte que l'augmentation de la productivité globale.

#### b. Théorie du capital humain (G Becker et Schultz)

Cette théorie énonce que la formation accroît la productivité du travail, ce qui permet d'espérer un salaire plus élevé.

Le choix de la durée de la formation dépend des rendements futurs escomptés, et bien entendu du taux d'actualisation retenu pour comparer les « dépenses présentes » et des « revenus futurs ». Il s'agit d'une question de rationalité individuelle.

Pour expliquer les différences sociales observables, Gary Becker indique que le jeune issu d'un milieu défavorisé sait qu'il aura plus de difficulté et il intègre cette prise de conscience dans son calcul. On pourrait ajouter qu'un taux d'actualisation est probablement plus élevé, ce qui réduit la valeur actuelle des revenus futurs (la préférence pour le présent est plus grande parce que la situation initiale est moins favorable). Pour aller plus loin il faut distinguer deux types de capital humain : le capital humain général qui est non spécialisé et transférable d'une entreprise à l'autre, le capital humain spécifique qui est lié à des compétences propres d'une entreprise.

Le capital humain général est caractérisé par le diplôme et par l'expérience professionnelle (mesurée par l'âge le plus souvent) et le capital humain spécifique est mesuré par l'âge et la durée de présence dans l'entreprise. La rationalité des comportements évoqués par Becker vaut bien entendu pour les

deux formes. Pour la deuxième elle repose sur le choix fait par le salarié d'étapes de carrière, c'est-à-dire de parcours plus ou moins valorisant (la réputation des établissements joue un rôle essentiel)

## Section II : Les mesures et les différents types de productivité.

### 1. *Les différents types de productivité*

#### a. La productivité du travail :

La productivité du travail compare la production réalisée à la quantité de travail utilisée. On a donc le rapport :

$$\text{Productivité du travail} = \frac{\text{Quantité produite}}{\text{Quantité de travail utilisée}}$$

La quantité de travail utilisée peut être mesurée simplement par le nombre de travailleur (ou nombre d'emplois) ; on obtient alors la productivité par tête (ou productivité moyenne). Mais la durée du travail peut être très différente d'un pays à un autre. La quantité de travail est donc plus précisément mesurée quand elle est mesurée en heures, en faisant le produit entre durée moyenne du travail (en heure par an) et le nombre de travailleurs.

#### b. La productivité du capital

Elle compare la production réalisée à la quantité de capital utilisée, on a donc le rapport :

$$\text{Productivité du capital} = \frac{\text{Quantité produite}}{\text{Quantité de capital utilisée}}$$

#### c. La productivité globale des facteurs

Elle compare la production réalisée à la quantité de capital et de travail utilisée, on a donc le rapport :

$$\text{Productivité global des facteurs} = \frac{\text{Quantité produite}}{\text{Quantité de capital et de travail utilisées}}$$

Mais il faut noter que dans le cas où on ne précise pas de quelle productivité on parle, il s'agit pratiquement toujours et de manière implicite, de la productivité du travail.

d. Qu'est ce que la productivité en agriculture ?

La productivité est toujours un rapport entre la production réalisée et les quantités de facteurs de production utilisée pour l'obtenir. La productivité est une grandeur qui permet de mesurer l'efficience d'un processus de production. Un processus est une combinaison de moyens de production (terre, capital) auxquels on applique une certaine quantité de travail, pour créer une nouvelle richesse.

Or, ces processus de production dans l'agriculture sont complexes ; c'est pourquoi on utilise les concepts de système de culture et système d'élevage pour décrire et les comprendre.

La productivité s'applique donc à un système et non à une pratique ou à une culture isolée. Il s'agit de mesurer la richesse créée grâce à un mode de production donné pour tenir compte de toutes les interactions liées aux assolements et aux rotations entre autres et des pratiques réelles des agriculteurs qui, à l'échelle de leur système de production ; raisonnant quotidiennement de façon globale. La production est mesurée en valeur, en mobilisant le concept de valeur ajoutée brute (VAB). Celle-ci représente la richesse créée par l'agriculteur.

Pour un système de culture donné (SC), la valeur ajoutée brute ou VAB, est le produit brut (PB) diminué des consommations intermédiaires (CI)

$$\mathbf{VAB = PB - CI}$$

Le produit brut (PB) traduit la valeur de la production annuelle finale. Il s'applique aux quantités produites finales sur l'ensemble de la surface totale consacrée au système de culture étudié, multipliées par le prix unitaire de chaque produit ou sous-produit ; quelque soit leur destination (PB = production finale annuelle x prix unitaires).

Les consommations intermédiaires sont des biens et services intégralement détruits au cours d'un cycle de production. Il s'agit pour « les biens » des semences, des plants, des engrains, des pesticides et du carburant achetés ; les « services » sont les prestations que l'agriculteur ne peut pas réaliser lui-même faute de savoir faire, de technicité ou d'équipements. Cette richesse créée (VAB) rapportée à un facteur, en l'occurrence à la quantité de force de travail investie mesurée en homme-jour (HJ), ou bien encore à la quantité de terre mobilisée (hectare), permet de mesurer respectivement la productivité du travail (VAB/HJ) et de la terre (VAB/hectare) pour le système de culture ou le système d'élevage considéré.

Notons que la productivité de la terre s'écrit :

$$\mathbf{VAB \text{ totale pour un SC}}$$

VAB d'un SC ramenée à la surface = -----

$$\mathbf{Surface \text{ consacrée à ce SC (ha)}}$$

Cette variable permet de comparer les systèmes de culture en termes de richesse produite par unité de surface. Elle traduit souvent le caractère plus ou moins intensif du système de culture.

En général, les producteurs ayant peu de terre ont intérêt à mettre en œuvre des système de culture ayant une très forte productivité de la terre.

#### e. La différence entre productivité et d'autres concepts

- Ne pas confondre productivité et gains de productivité : le niveau de la productivité est rarement donné la plupart du temps, on parle de la croissance de la productivité, c'est-à-dire des gains de productivité. La productivité se donne par heure de travail ou par personne employée. Sa croissance se donne par un taux de croissance en pourcentage. Et quand le taux de croissance passe de 3% par an à 2%, en aucun cas on ne peut dire que la productivité diminue, on doit dire que la croissance de la productivité se ralenti.
- Ne pas confondre aussi productivité et rentabilité : quand on parle de productivité, on parle production et quantité de facteur de production utilisée pour produire ; quand on parle rentabilité, on parle profits (combien l'activité de production a rapporté aux propriétaires de l'entreprise). Ce sont deux choses différentes, même si elles ne sont pas complètement sans lien. Ainsi si la productivité s'élève rapidement, on peut penser que les profits font de même. Cependant, il existe des activités très rentables alors même que la productivité y est très faible.
- Ne pas confondre aussi productivité et compétitivité : une entreprise peut avoir une productivité en hausse et d'un niveau relativement élevé sans être forcément très compétitive. La compétitivité est la capacité à conserver et à gagner des parts de marché.
- Enfin il est aussi important de différencier le rendement qui est la production par surface de terrain cultivé, généralement par hectare et que la productivité est la production par agriculture par heure de travail par exemple.

## 2. La mesure de la productivité

Les mesures de productivité permettent d'évaluer l'efficacité avec laquelle les ressources sont transformées en produit et services. Les gains d'efficience peuvent provenir d'amélioration technologique, d'augmentation de la taille moyenne des établissements qui entraînent des économies d'échelle, et d'autres changements organisationnels au niveau de l'établissement.

Il existe deux façons usuelles de mesurer la productivité : la productivité peut être considérée sous l'angle de la combinaison de tous les facteurs de production (ou intrants ou ressources utilisée) ou encore sous l'angle d'un seul de ces facteurs de production ; comme le travail ou le capital. En d'autres termes, l'augmentation de la production peut être comparée à celle de tous les intrants ou juste

productivité multifactorielle et dans le deuxième cas, de mesure partielle de la productivité, puisqu'elle ne prend en compte qu'un seul facteur de production à la fois.

La mesure de productivité la plus populaire est la productivité du travail. Cette mesure partielle exprime la production réelle par heure travaillé. D'autres mesures partielles telles que la production par unité de service du capital ou par unité d'énergie, sont utilisés moins fréquemment.

Il est important de noter que les mesures de productivité ne sont pas recueillies directement à partir d'enquêtes. Elles résultent plutôt de l'intégration, à l'intérieur du cadre des comptes nationaux, d'une variété de sources de données obtenues à partir de divers domaines de statistique, elles sont produites, en intégrant des données de différentes sources.

Tableau 1 : Variation de la productivité globale des facteurs et la technologie dans le secteur agricole de 1970 – 2000

Pays	Taux de croissance de l'efficacité technologique globale (TCEFTG)	Taux de changement du niveau technologique (TCTECH)	Taux de changement de la productivité totale des facteurs (TCPTF)
Burkina	1	0,931	0,931
Cameroun	1,001	1	1,001
Congo	1,002	1,002	1,004
Côte d'Ivoire	1,014	0,012	1,027
Mali	1,001	0,982	0,983
Niger	1	1,008	1,008
Sénégal	1,01	1,005	1,015
Ex Zaïre	1,009	1,007	1,016
Moyenne	1,005	0,993	0,998

Source : Rao and Coelli (1998)<sup>2</sup>, document de séance numéro 230, Banque mondiale

Le tableau 1 donne les variations moyennes de la productivité globale des facteurs et ses composantes pour chaque pays, la productivité globale des facteurs de production du secteur agricole des pays de notre échantillon a connu une croissance négative au cours de la période d'étude. Ainsi en moyenne, la productivité des facteurs a décrue de 0,2% au cours de la période. Le secteur agricole peut accroître sa productivité soit en améliorant la TCEFTG, soit par l'introduction de changement technologique.

<sup>2</sup> Rao et Coelli (1998) sont des ingénieurs statisticiens économistes du PNUD

Au cours de la période le niveau technologique a connu une forte décroissance ( - 0,7%). On peut affirmer que les secteurs agricoles des pays tels que le Mali et le Burkina ont connus de forts reculs technologiques. Par contre le pays comme la Côte d'Ivoire a connu des avancées technologiques remarquables au cours de la période.

### 3. Le concept de gains de productivité

Une unité de production ou un pays réalise des gains de productivité lorsque les quantités produites augmentent plus rapidement que la quantité de facteurs de production utilisées pour l'obtenir. Ce phénomène appelé gains de productivité est une constante de l'histoire humaine. Si dans le domaine de l'industrie surtout, il s'est accéléré au cours des Trente Glorieuses, il semble s'être tassé depuis. Les gains de productivité proviennent de facteurs différents qui sont en interaction les uns avec les autres. Le premier facteur concerne l'amélioration de la qualité du travail, soit du fait de l'accroissement du qualification des travailleurs ou de leur formation (ce qui leur permet de s'adapter plus vite aux mutations technologiques), soit du fait de l'organisation du travail ou encore d'une plus grande motivation des individus. La seconde porte sur l'amélioration de l'efficacité du capital, obtenue par une durée d'utilisation plus importante ou par incorporation de biens d'équipement de plus en plus performants. Il faut ajouter à cela les effets d'apprentissage <sup>3</sup> (le travailleur améliore son efficacité par la pratique quotidienne de son activité).

Le partage des gains de productivité est un enjeu de conflits entre les différents agents économiques, mais joue un rôle crucial puisqu'il est la clé de l'accroissement du niveau de vie de la population et de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

### 4. La place de la productivité dans la science économique

La productivité liée au processus de production, intervient aussi dans la ventilation du revenu national selon les rémunérations des facteurs de production.

La recherche d'une meilleure productivité dans la production d'un bien est une lutte contre la rareté et ses effets sur l'économie. Produire autant, en utilisant moins de facteurs est donc un impératif de l'activité économique. Les mesures statistiques permettent de vérifier que la productivité du travail est un bon critère de l'amélioration des processus de production.

L'amélioration de la productivité du capital est moindre ; on peut supposer que la différence tient au fait que le montant du capital croît davantage que le volume du travail sous l'effet du progrès technique.

On constate également que la progression de la productivité des deux facteurs est très forte pendant les phases d'expansion de l'économie, et cesse, ou devient diminution, quand la croissance s'arrête. On

---

<sup>3</sup> Learning by doing : initié par J Locke, D Hume et H Spencer

l'explique par le fait que l'innovation, source des progrès de productivité, est sécrétée par la croissance et que la firme en récession se borne à fonctionner selon des techniques requises.

Un autre rôle de la productivité est de permettre la comparaison de l'efficience dans deux branches d'activité : la productivité du travail en est un bien critère. Mais une amélioration substantielle de productivité ne signifie pas forcément qu'une branche soit dans une situation très favorable. Elle peut en effet bénéficier d'une conjoncture de marché temporairement facile, ou bien avoir de tel progrès à faire qu'un gain modique apparaît remarquable, alors que des efforts importants restent nécessaires pour éviter des gaspillages et lutter contre des inerties graves.

Bref, la productivité est au cœur de toutes analyses économiques ; c'est un concept fondamental dans toute la littérature économique et la productivité permet de voir l'efficacité avec laquelle les facteurs de production ont été utilisés.

Tout cela a des influences très fortes sur le volume de la production surtout agricole et bien évidemment sur la croissance de l'économie nationale.

## **Chapitre II : L'amélioration de la productivité : moteur du développement du secteur agricole en Afrique subsaharienne**

Dans ce chapitre, on va démontrer la place prépondérante que l'Afrique subsaharienne devrait accorder à la productivité agricole si cette partie du continent africain veut développer le secteur agricole. En d'autres termes, la négligence de l'amélioration de la productivité agricole est incontestablement un facteur de blocage du développement du secteur agricole.

### **Section I : Analyse de la productivité agricole en Afrique subsaharienne.**

#### **1. *Description rapide de l'évolution de la production agricole***

Avant d'entrer dans l'analyse de la productivité agricole et surtout l'analyse des facteurs de production comme la main d'œuvre, le sol, l'équipement, etc .... Il nous paraît judicieux de décrire l'évolution de la production agricole pour avoir une idée de la situation alimentaire précaire de l'Afrique subsaharienne.

Nos données disponibles sont des taux de croissance de la production agricole allant de l'année 1992 jusqu'en 2001.

**Tableau 2 : Taux de croissance net de la production agricole en Afrique subsaharienne en pourcentage (1992 – 2001).**

Année	Agriculture	Cultures	Céréales	Racines et tubercules	Bétail	Produit alimentaires
1992 – 1996	3,5	4,4	5,8	2,4	2,6	3,7
1997	0,5	0,2	- 4,2	2,0	1,4	0,3
1998	3,7	4,1	4,1	5,5	2,6	3,9
1999	1,9	1,8	-0,6	4,2	2,5	2,5
2000	-0,3	-1,0	-3,2	0,5	1,4	-0,3
2001	0,8	0,9	2,4	0,7	0,5	0,6

Source : FAOSTAT (2003), rapport sur le développement, page 26

On enregistre un tassement très marqué des résultats de l'agriculture de l'Afrique subsaharienne en 2000. La production agricole totale a diminué de 0,3% en 2000, après avoir augmenté de 3,7 et de 1,3% en 1998 et 1999, respectivement. La production agricole a baissé de 1%, et la production vivrière s'est contractée de 0,3%. La production céréalière a chuté de 3,2%, pour la deuxième année consécutive. L'augmentation de la production de racines et tubercules n'a été que de 0,5%, alors qu'elle avait atteint 4,2 et 5,5% en 1999 et 1998, respectivement. La croissance de 1,4% de la production animale reflète un ralentissement par rapport aux deux années précédentes. Les estimations préliminaires pour 2001 laissent prévoir des résultats décevants pour l'agriculture de la région puisque

les productions agricoles ne devraient pas dépasser 1%, avec une croissance de 0,9% de la production agricole et de 0,5% de la production animale.

L'Afrique de l'Ouest a vu sa production agricole stagner en 2000, après une croissance appréciable de 6 et de 3% en 1998 et 1999, respectivement. Dans plusieurs pays notamment au Bénin, en Gambie et au Libéria, elle a fortement augmenté, alors que le résultat total net enregistré au Burkina Faso, au Mali, au Niger, en Sierra Leone et au Togo était en franche diminution. La production agricole a chuté environ 0,3%. La production céréalière a baissé de 3,5% en 2000, diminution atteignant 12,7% dans les pays du Sahel. La production de racines et tubercules a augmenté de 2% pendant la période, un taux très inférieur à la croissance enregistrée au cours des deux années précédentes. Il faut signaler cependant une forte croissance de la production de manioc dans plusieurs pays dont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Niger et le Sénégal. La production animale a augmenté de 27,4% et de 8,4% en Côte d'Ivoire et au Ghana, respectivement, mais la hausse n'a été que de 2% pour l'ensemble de la région.

Les estimations préliminaires pour 2001 portent à croire que la progression de la production agricole ne dépassera pas 0,5%. Toutefois, la saison des pluies a été favorable à la production céréalière des pays du Sahel et des récoltes record sont prévues au Burkina Faso, en Gambie et en Niger.

En Afrique centrale, la production agricole a diminué de 1% en 2000, après avoir reculé de 1,7% en 1999. La production agricole et animale a baissé de 4,1 et 0,7%, respectivement ; pour la deuxième année consécutive. Au Cameroun et en République centrafricaine, une croissance de la production totale de 2,4 et 3,7%, respectivement, a été enregistrée, imputable en grande partie au rigoureux développement de production céréalière, par contre, au Tchad et en République démocratique du Congo, la production a diminué de 7,6 et 3% respectivement. Les estimations pour 2001 semblent indiquer de nouveau une légère contraction de la production agricole totale de la région. Un accroissement modéré et prévu pour la Cameroun et le Tchad. En République de Congo, la situation des approvisionnements alimentaires ne s'est pas améliorée, et les troubles civils permanents laissent encore une fois prévoir une diminution de la récolte céréalière.

L'Afrique de l'Est a également enregistré de résultats agricoles insuffisants en 2000 presque la production a diminué de 0,5% après avoir augmenté seulement de 1,1 et de 1,5% en 1998 et 1999 respectivement. La baisse de la production a été particulièrement sensible au Burundi, en Erythrée et au Mozambique. Le Rwanda et le Zimbabwe ont au contraire fait état d'une croissance prononcée de la production totale. La production agricole a baissé de 1% ; les contractions les plus importantes étant enregistrées en Erythrée, au Kenya et au Mozambique. Les récoltes favorables du Rwanda, de la Somalie et du Zimbabwe ont été contre balancées par des baisses substantielles au Burundi ; en Erythrée, au Kenya, à Madagascar, au Mozambique et en République Unie de Tanzanie, qui ont

entrainé une diminution de 3,5% de la production céréalière en 2000. La production de racines et tubercules n'a augmenté que de 0,5% après la hausse de 6,7% et de 8,2% en 1998 et 1999, respectivement. La production animale n'a augmenté que de 0,5%. Selon les estimations, la sécheresse qui a sévi dans les zones pastorale d'Ethiopie, du nord du Kenya et de la Somalie a entraîné la perte d'environ 3 millions de tête de bétail. Au Mozambique, environ 350 000 têtes de bétail ont été perdues ou ont subi des lésions importantes par suite des inondations. Les estimations pour 2001 indiquent que la production agricole n'a augmenté que de 1,3%, la production céréalière de 1,6% et la production animale de 0,8%. En Somalie, la production céréalière s'est accrue de près de 54% en 2000, mais les perspectives de la situation alimentaires sont inquiétantes pour l'année 2001. En Erythrée, la situation alimentaire demeure précaire en raison de la guerre avec l'Ethiopie, et de la sécheresse qui a sévi en 2000. Le déplacement de centaines de milliers d'agriculteurs, qui ont dû quitter les régions agricoles riches fournissent normalement plus de 70% des céréales du pays, a entraîné une baisse brutale de la production céréalière en 2000, et les perspectives ne sont pas favorables pour 2001. Au Soudan, le débordement du Nil dans les régions du nord a déplacé des dizaines de milliers de personnes, détruit les cultures et agrave la situation déjà très précaire des approvisionnements alimentaires. Malgré cela, les perspectives générales concernant la production de céréales secondaires sont favorables pour 2001. Les prévisions semblent également plus propices en Ouganda grâce à l'amélioration des conditions de pâturages et des disponibilités en eau pour les bétails dans les districts de Kotido et de Proroto.

En Afrique australe<sup>4</sup>, la production agricole a baissé de 3,3% en 2000 après une croissance de 14,2% en 1999. La production agricole et animale a diminué respectivement de 3 et de 3,3%. La production céréalière a toutefois augmenté de 6,8%, des récoltes particulièrement abondantes ont été signalées au Botswana et en Namibie.

En Afrique du Sud, la production agricole a enregistrée une hausse de 3,4% en 2000, après une croissance de 0,5% en 1999. La production agricole a augmenté de 5,2%, la production céréalière progresse de 37,1% après avoir reculé pendant trois années consécutives.

Pour 2001, les projections laissent prévoir une poursuite de la hausse de la production agricole d'environ 0,5%. On estime que la combinaison de longue période de sécheresse d'inondation grave et de perturbation de l'activité agricole entraînera des déficits de la production dans la région. Les estimation préliminaires pour 2001 indiquent une réduction de la production céréalière de plus de 8% par rapport à l'année précédente.

En Afrique du Sud, les projections font également état d'une hausse de 5,7% de la production agricole nette, la production céréalière devant chuter de 10,5%.

---

<sup>4</sup> à l'exclusion de l'Afrique du Sud

## 2. Analyse de la productivité sous l'angle de la défaillance des facteurs de productions.

### a. Le facteur travail ou la main d'œuvre dans le secteur agricole.

La nécessité de se pencher sur le problème de la productivité des agriculteurs, qui peuvent devenir un moteur efficace de changement social, se fait de plus en plus sentir en Afrique subsaharienne.

Dans la plupart des pays de la région les femmes<sup>5</sup> jouent un rôle capital dans les activités agricoles, avant et après la récolte. Les communautés rurales sont toutefois régies par un système complexe de droits et d'obligations obéissant à des normes sociales et religieuses, qui déterminent la division du travail entre les hommes et les femmes et génèrent des contraintes pour les agricultrices. Il est nécessaire de bien comprendre l'importance du rôle de celle-ci, et les astreintes auxquelles elles sont soumises, avant d'élaborer des mesures visant à améliorer la productivité et le développement socioéconomique.

Les femmes représentent entre 60 et 80% de la main d'œuvre utilisée dans la production alimentaire destinée à la consommation des ménages ou à la vente. Cette prédominance des femmes dans l'agriculture est accentuée par l'accélération de l'exode des hommes hors du secteur. Les petits exploitants sont composés en majorité des femmes, qui fournissent la plus grande part de la main d'œuvre et effectuent quotidiennement en partie importante des activités agricoles.

Par tradition les hommes ont des rôles différents dans l'agriculture africaine. Les hommes réalisent le défrichage et les femmes se chargent de la plupart des autres activités agricoles, notamment du désherbage et de la transformation. Depuis l'époque coloniale, les hommes s'occupent surtout des cultures de rente et les femmes des cultures vivrières et maraîchères, ainsi que du petit bétail et de la transformation des produits. Pour des raisons biologiques et culturelles, les femmes travaillent généralement à la ferme. Par ailleurs, les hommes et les femmes sont responsables de leurs propres intrants et contrôlent leur production. En Afrique subsaharienne, la terre a toujours été la propriété des hommes, bien que des parcelles soient parfois cultivées conjointement ou séparément par des hommes et des femmes. La pression démographique et les possibilités d'emploi en dehors de l'exploitation agricole pour les hommes ont entraîné une augmentation de la proportion des femmes devenues exploitantes de facto. L'autonomie et l'autorité des femmes au sein de ses ménages varient avec le temps. Dans certains cas, les hommes reviennent travailler sur l'exploitation pour les saisons de pointe, la main d'œuvre rurale manque fréquemment d'hommes âgés de 20 à 40 ans.

Ainsi au Kenya, environ 88% des agriculteurs sont des femmes, 44% travaillent à leur propre compte et 42% représentant leur mari pendant son absence. Les femmes participent également de façon plus régulière que les hommes à l'ensemble des activités de l'exploitation. Comme semble l'indiquer le

---

<sup>5</sup> En Afrique subsaharienne la main d'œuvre destinée à la production alimentaire est composée en majorité de femmes (FAOSTAT rapport 2003)

tableau 3, bien que les chiffres soient loin d'être homogènes, le temps de travail des femmes est plus élevé que celui des hommes et elles consacrent plus de temps aux activités agricoles.

Tableau 3 : Nombre moyen d'heures journalières consacrées aux activités agricoles et non agricoles, ventilation par sexe (en 2001)

	Activités agricoles		Activités non agricoles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(Heures)			
Burkina Faso	7,0	8,3	1,7	6,0
Kenya	4,3	6,2	3,8	6,1
Nigeria	7,0	9,0	1,5	5,0
Gambie	6,4	7,6	0,8	4,6

Source : K.A Saito, document de séance n° 230 – Banque mondiale, Washington

(Raising productivity of women farmers in Sub-Saharan Africa)

La faiblesse de la productivité réside incontestablement dans ce phénomène en ce sens que les femmes constituent en grande partie la main d'œuvre mais qu'il y a un écart de productivité agricole entre les hommes et les femmes et que ces agricultrices ont à faire face à des contraintes diverses. S'il est certain que les hommes et les femmes sont soumis au même contraintes extérieures, les facteurs de production dépendent de l'intervention humaine ne leur sont pas accordés de la même façon, ils ne sont pas dotés par exemple, des même droits fonciers, ne reçoivent pas de la même éducation et leurs accès aux technologies, à la main d'œuvre, aux capitaux, aux services de soutien et aux facultés de crédit sont différents. Cette disparité donne lieu à des écarts de productivité au détriment des femmes. La productivité comparée des hommes et des femmes dans l'agriculture africaine subsaharienne a fait l'objet de nombreuses analyses. Les conclusions indiquent que la productivité inférieure chez les agricultrices est fréquemment causée par un accès insuffisant aux ressources. La production moyenne par agriculteur tend à être plus basse dans les pays où la part des femmes dans la main d'œuvre agricole dépasse celles des hommes. Les analyses s'accordent pour reconnaître que les femmes ne sont pas moins efficaces que les hommes dans l'utilisation des ressources et que la faible productivité observée semblent plutôt déterminés par un manque d'intrant complémentaires.

En Burkina Faso, on constate qu'au sein d'une même famille, les femmes obtenaient par rapport aux hommes des rendements de 30 <sup>6</sup>fois inférieures à la moyenne sur les mêmes cultures et au cours de la même campagne. Cet écart provient d'une utilisation inférieure de la main d'œuvre masculine et enfantine sur les parcelles cultivées par les femmes et de l'accumulation de la quasi-totalité des engrains sur les parcelles cultivées par les hommes. On estime qu'une réaffectation des facteurs variables de production des parcelles cultivées par les hommes aux parcelles cultivées par les femmes entraîne une augmentation de la production des ménages de 10 à 20%. L'une des principales conclusions de cette étude de cette étude est d'avoir mis en évidence le fait que la logique de comportement des familles est différente de celle des individus, et qu'une modélisation appropriée de processus décisionnel complexe des foyers est indispensable pour améliorer les orientations politique.

Au Kenya, on a découvert que la valeur brute de la production par hectare des parcelles cultivées par les hommes était supérieure de 8% à celle des femmes. Selon les estimations, la productivité des femmes augmentent d'environ 22% si elles utilisaient les mêmes ressources que les hommes. L'étude <sup>7</sup> concluait que l'éducation des femmes, plus que celle des hommes, permettant d'intensifier l'usage des nouvelles technologies. Il ressort d'une autre étude que si l'on fournissait aux femmes le même capital physique et humain qu'aux hommes, les rendement augmenteraient de 7 à 9%, et que la formation scolaire des femmes a plus d'incidence sur la production agricole que celle des hommes dans la mesure où, lorsque ces derniers reçoivent une éducation plus poussée, ils ont tendance à rechercher un emploi en dehors de l'exploitation, et ont plus de chance de le trouver et de le conserver. Les femmes trouvent rarement du travail extérieur.

De nombreux facteurs permettent d'expliquer la faible productivité obtenue par les femmes dans l'agriculture. Elles ont en qualité comme en quantité, moins accès aux informations, à la technologie à la terre, aux intrants et aux crédits. Les décideurs hommes d'affaires, agents et participants aux services de soutien agricole sont généralement de sexe masculin et ne se rendent pas toujours compte des problèmes et des besoins particuliers des agricultrices. Il s'ensuit que les services d'information et de vulgarisation s'adressent généralement aux hommes en partant du principe que le ménage a transmis aux femmes, ce qui, à l'évidence, n'est pas le cas.

En Afrique subsaharienne, les femmes sont particulièrement défavorisées par rapport aux hommes du fait de la taille réduite des parcelles qui leur sont allouées et des incertitudes en matière de faire valoir. Certains facteurs d'ordre périodique et institutionnel restreignent leur accès à la terre tels les discriminations légales qui leur interdisent toutes propriétés ou héritage foncier. Les législations ont été

---

<sup>6</sup> NEPAD- Comprehensive Africa Agriculture Development Program p.72 (2002)

<sup>7</sup> Etude menée par Alain Maragnani, chargé de mission du réseau international Formation agricole et Rurale (2008)

modifiées et les femmes peuvent à présent devenir propriétaires pourtant, dans de nombreux pays de la région, les traditions et les coutumes continuent à faire obstacle à l'exercice effectif de ces droits.

Par exemple à Wadi Kutum<sup>8</sup>, des titres de propriété de bien foncier appartenant à des femmes ont été enregistrés au nom des hommes sans que cela suscite une quelconque protestation de la part des femmes<sup>9</sup>. Par coutume, elles considèrent que les relations avec les pouvoirs publics relevaient des prérogatives masculines. L'absence de titres de propriété empêche souvent les femmes de devenir sociétaires de coopératives ou d'autres organisations rurales, et même d'accéder au crédit dans la mesure où elles ne peuvent pas constituer la garantie voulue. De nombreux pays en développement ont conformé dans leur lois le droit fondamental de la femme à la propriété foncière, mais ces mesures sont peu appliquées dans les faits.

Au Kenya, au Malawi, en Sierra Leone les femmes reçoivent en général moins de 10% du crédit octroyé aux petits exploitants et seulement 1% du crédit accordé au secteur agricole. Il y a, en Afrique subsaharienne, plus de femme que d'hommes trop pauvres pour acheter des intrants, tels que les engrains et, pour les institutions financières classiques, elles ne sont pas considérées comme solvables. Les services de formation et des vulgarisations et ; en particulier, le recours à des agents de vulgarisation de sexe féminin sur le terrain ont été retenus parmi les principaux facteurs susceptibles d'augmenter la productivité des femmes. Toutefois 7% seulement des services de vulgarisation présents en Afrique étaient destinés aux agricultrices en 1988 et à peine 11% du personnel de vulgarisation était de sexe féminin, ce qui constitue un exemple frappant « *l'aveuglement vis-à-vis de la problématique homme-femme* ».

#### b. La faible productivité du sol

Les réflexions récentes sur l'économie de la productivité des sols prennent en compte le fait sur les ressources du sol ont certaines caractéristiques à considérer pour leur gestion durable mais la productivité du sol est un phénomène écologiquement complexe, la plupart des analyses se sont concentrées sur les effets de l'érosion des sols ou de l'épuisement de élément nutritifs, en tant que phénomène isolés.

Bien que le sol et tout autre capital naturel aient certaines qualités associées à d'autres formes de capital, telle que la possibilité de s'épuiser, ils peuvent avoir certaines caractéristiques qui rendent impossible le remplacement complet des capitaux une fois ceux-ci perdu. Une telle approche indique que la consommation de la productivité du sol par des pratiques culturelles non durables entraîner à

---

<sup>8</sup> Wadi Kutum se trouve dans la région du Soudan

<sup>9</sup> Ce phénomène a été perçu en 1994

court terme une perte annuelle de la production et constitue une surexploitation des ressources du sol et une perte de richesse nationale à perpétuité.

Diverses enquêtes concertants des agriculteurs (par exemple dans certaines régions du Nigeria ou du Kenya) montrent un déclin connu de la productivité du sol ont recherché l'existence d'un problème d'érosion ou de fertilité du sol.

Les agriculteurs ne perçoivent pas cette baisse de la productivité du sol pour les raisons suivantes :

- La dégradation du sol est moins perçue quand c'est un processus progressif lent ou qu'elle est stabilisée, devenant familière, peut être depuis plusieurs générations
- Les agriculteurs sont les plus susceptibles de percevoir la dégradation des sols quand elle cause des événements défavorables immédiats comme l'ouverture des racines par exemple
- Si une grande utilisation de l'engrais ou des semences améliorées sert à marquer un déclin fondamental dans la productivité des sols à court terme, alors les agriculteurs peuvent ne pas percevoir le problème <sup>10</sup>

La désertification est une forme très sévère de la dégradation des sols, entraînant une perte graduelle et inexorable de productivité agricole et un net déclin de la santé écologique des écosystèmes. Sous son influence les paysages se muent en étendues lunaires sans vie, les dunes de sables empiètent progressivement sur les terres cultivables, les pâturages se dénudent et les nappes aiguères se tarissent. Cette désertification, la sécheresse et ces derniers temps, le changement climatique produisent leurs effets néfastes sur le secteur agricole, menaçant par la même principale source de subsistance et d'exportations, de millions de personnes déjà démunies.

Selon le groupe consultatif pour la sécheresse agricole internationale (CGIAR), l'Afrique subsaharienne a connu sept périodes majeures de sécheresse au cours des quatre dernières décennies.

Dans deux régions clés, le Sahel et la corne de l'Afrique, les sécheresses de 1972 – 1974 et de 1981 – 1984 ont massivement touché la population causant des perturbations sociales profondes ;

En dégradant globalement les écosystèmes, la désertification prive, les moins nantis de services environnementaux essentiels. Une terre dégradée combustible. On observe déjà, pour l'Afrique subsaharienne, des rendements agricoles inférieurs d'un tiers à ceux obtenus en Asie. Lors qu'on aborde les problèmes environnementaux posé par le changement climatique, le rapport ECC<sup>11</sup> en 2007 tire la sonnette d'alarme en disant que la baisse de productivité agricole pourrait priver des certains de millions de personnes, particulièrement en Afrique subsaharienne, de la possibilité de produire ou d'acheter suffisamment de nourriture. L'étude souligne également que les écosystèmes seront

---

<sup>10</sup> Anderson et Thampapillai, 1990

<sup>11</sup> ECC : The Economics of Climate Change de sir Nicholas Stern (2007), voir convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à Madrid.

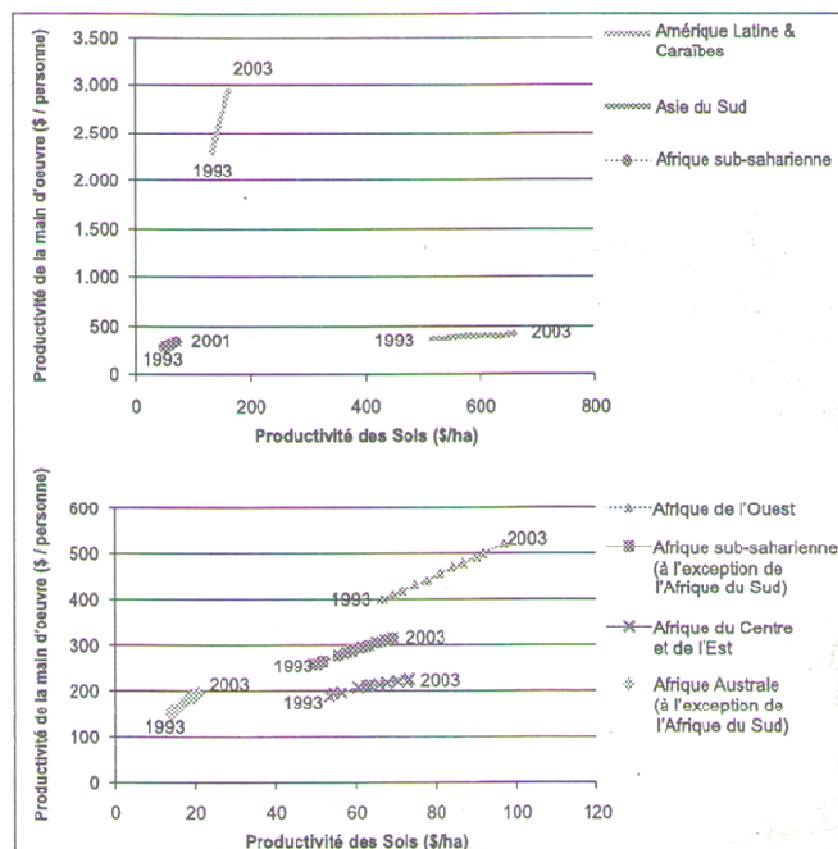
lourdement affectés par le changement climatique, puisqu'un réchauffement de 2°C seulement pourrait entraîner l'extinction de 15% à 40% des espèces.

La préservation de la fertilité des sols et la protection de la base de ressources écologique est primordiale pour les économies fondamentalement agraires des 47 pays, au sud du Sahara, dont les activités agricoles représentent 25% à 50% du produit intérieur brut.

Le ministère éthiopien de l'Agriculture et du développement rural développe actuellement un cadre d'investissement pour la gestion durable des sols (GDS). Ce dispositif permettra d'aligner, de coordonner et d'accroître les fonds alloués dans ce domaine pour le bénéfice ultime des populations rurales qui dépendent de la terre en matière de nourriture, de revenu et de services environnementaux.

Le Mali a mis sur pied un groupe de travail pour guider l'expansion de la gestion durable des sols sur une base programmatique. Le plan d'action prévoit, outre l'augmentation des investissements par le terrain, un travail analytique d'examen des dépenses publiques de GDS celui-ci consiste à évaluer intégralement les coûts associées à la dégradation des sols et à entreprendre une analyse institutionnelle, afin d'orienter les processus de coordination interministérielle.

Le Graphique suivant illustre l'analyse comparative de la productivité de la main d'œuvre et du sol de l'Afrique subsaharienne et des autres pays comme l'Amérique Latine et Caraïbes et l'Asie du Sud pendant une décennie (1993 – 2003).



Graphique 1 : Productivité des sols et de la main d'œuvre 1993 – 2003, rapport du PIDAA en 2005

Ce graphique montre que les niveaux de productivités en Afrique en ce qui concerne la productivité des sols et de la main d'œuvre restent toujours à un niveau inférieur par rapport à d'autres régions en voie de développement. Au sein de l'Afrique, cette situation prévaut surtout en Afrique Australe et de l'Est (hormis l'Afrique du Sud). Les faibles niveaux de croissance des rendements et de la productivité céréaliers en Afrique se sont au fil des années traduits par la baisse de la production alimentaire par habitant et l'augmentation des importations (20% de la consommation céréaliers de l'Afrique subsaharienne dépend des importations, y compris l'aide alimentaire), ce qui constitue à un niveau élevé d'insécurité alimentaire tant au niveau local que du ménage.

Une étude récente a examiné la productivité totale des facteurs en vue de réaliser un taux de croissance de la productivité et que la majorité de quelque croissance du rendement en Afrique a été engendrée par l'expansion de l'utilisation du sol et de la main d'œuvre.

Section II : Pourquoi l'amélioration de la productivité est une nécessité absolue pour le développement du secteur agricole ?

1. *L'insécurité alimentaire et la productivité agricole.*

Environs le tiers des habitants, soit 200 millions <sup>12</sup> d'individus, sont touchés par la malnutrition ce qui donne à l'Afrique subsaharienne la palme mondiale en la matière. Le nombre de personnes atteints par ce fléau a presque doublé depuis les années 60, augmentant à un taux proche de l'accroissement de la population, signe de la faiblesse des performances des mesures de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les crises alimentaires surviennent lorsque cette population fragile est affectée par un choc qu'il soit d'origine naturelle : sécheresse, inondation, destruction des cultures par des ravageurs économique, période de dépression, des conflits armés ou social.

L'analyse de la disponibilité en produits alimentaires, au niveau national confirme de caractère préoccupent de la situation et met en évidence leur diversité. Dans un tiers des pays africains, le niveau moye de calories disponibles et inférieur au niveau recommandé de 2 100Kcal par tête et par jour (Ethiopie, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Angola, Madagascar, Mozambique, Sierra Leone ...). Mais quelques pays, le niveau moyen est inférieur à 1 800 Kcal par tête et par jour, qui correspond au minimum physiologique. C'est le cas de la République Démocratique du Congo, du Burundi, de l'Erythrée. La malnutrition touche plus d'un individu sur trois dans plus de la moitié des nations d'Afrique subsaharienne. Elle touche moins 10% de la population dans seulement trois pays (Gabon, Nigeria,

---

<sup>12</sup> La population en Afrique subsaharienne était aux environ de 626 millions en 1998

Namibie). Dans certains pays, alors que la situation mesurée par les Kcal disponibles s'améliore, malnutrition infantile augmente. C'est le cas de Mali.

L'élément le plus marquant, dans l'analyse est que les ressources temporelles de la production et du commerce extérieur, et l'absence d'un recours suffisant aux importations lorsque la production agricole nationale ne peut couvrir les besoins domestiques.

Tableau 4 : Taux de malnutrition grave (en pourcentage) et effectifs (en milliers)

Pays	Taux	Effectifs
Bénin	31	335
Ghana	32	1 037
Kenya	30	1 458
Madagascar	52	1 310
Namibie	30	108
Ethiopie	58	6 054

Source : FAOSTAT (1999), rapport sur l'agriculture africaine et la malnutrition, page 20

Le tableau montre la gravité nutritionnelle en Ethiopie et à Madagascar où les taux atteignent le taux maximum de 58% et 52%, respectivement.

En fait, dans de nombreuses régions rurales de l'Afrique subsaharienne où vivent et travaillent plus de 61% des personnes les plus démunies du monde, la productivité agricole baisse rapidement, cette baisse et dues principalement à deux facteurs majeurs :

- La vulnérabilité de la main d'œuvre, c'est-à-dire les personnes qui vivent en milieux rural et qui sont censé fournir les denrées alimentaires pour satisfaire les besoins du pays sont dans une situation de misère totale, avec un état de santé précaire ( le taux de prévalence du VIH/SIDA a atteint son niveau record en Afrique subsaharienne depuis les années 80, la mortalité maternelle et infantile dues à des maladies virales et microbiennes diverses, etc ...), un niveau d'éducation très faible <sup>13</sup> qui leur empêche d'appréhender toutes innovations et modernisations pour être plus productifs.
- La deuxième cause de cette baisse continue de la productivité est la dégradation du sol, la productivité du sol est aussi un des piliers de la croissance de la productivité agricole ; pourtant la sécheresse, les inondations, les érosions sont des multiples facteurs qui contribuent à une

<sup>13</sup> On fera une analyse plus explicite de l'éducation en Afrique subsaharienne dans la deuxième partie

utilisation non rationnelles des ressources en terre et donc à la pauvreté et à le sous alimentation. La baisse de la productivité du sol amène les populations à empiéter sur les forêts, les herbages et les marais qui sont à l'origine de la dégradation de l'environnement et du changement climatique. Conscient que l'amélioration de la productivité agricole est indispensables pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et le développement du secteur agricole, et aussi pour réaliser l'objectif de développement durable qui consiste à réduire la pauvreté et la pression sur l'environnement, l'ex Secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan a lancé un appel au Sommet de Johannesburg afin que les participants se penchent sur les moyens d'inverser la dégradation des terres comme l'un des cinq domaines principaux où des résultats concrets peuvent et doivent être atteints.

Les ressources génériques végétales sont indispensables pour l'agriculture et la sécurité alimentaires. Selon le FAO, les êtres humains ont utilisés plus de 7 000 espèces à des fins alimentaires dans l'histoire. Aujourd'hui pas plus de 120 espèces cultivées fournissent environ 80% de notre alimentation.

## *2. Le revenu des ménages ruraux et la productivité agricole*

L'accès économiques des ménages ruraux à la nourriture et aux investissements en équipement, c'est-à-dire la mécanisation et motorisation qui ont joué un grand rôle dans l'évolution des agricultures du monde, dépend de leurs revenus monétaires. L'Afrique subsaharienne se caractérise en effet au sein des agricultures familiales par une mobilisation très forte du travail manuel, par une progression lente de l'utilisation des animaux de trait et par un très faible recours à la motorisation. Pour les actifs agricoles, 2%<sup>14</sup> des agriculteurs possèdent une exploitation motorisée : environ 250 millions utilisent la traction animale (bœufs, chevaux, mulets, buffles, etc ....) ; les 75% restant n'ont que la force de leur travail, et aucun accès aux techniques modernes. Alors que la motorisation a été une révolution agricole importante pour les agricultures productivités des pays développés, en sera – t – il de même en Afrique subsaharienne ? Doit – on croire à une diffusion d'une motorisation apportant plus de productivité et plus de motivation pour les jeunes travailleurs ?

La réponse à toutes les questions réside dans la capacité de l'Afrique subsaharienne à agir et se concentrer surtout sur l'accroissement de la productivité agricole de la main d'œuvre et du sol pour générer un revenu issu d'une valeur ajoutée propre à l'activité agricole.

---

<sup>14</sup> Etude menée par le PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities) (2008)

Le tableau suivant va nous montrer la variation du revenu en l'Afrique subsaharienne en deux décennies (1981 – 2001) qui a un lien étroit avec la baisse de la productivité agricole (population vivent au dessus du seuil de la pauvreté).

Tableau 5 : Evolution des niveaux de pauvreté dans les pays en développements (1981 – 2001)

Pays	Pourcentage de la population vivent avec moins de 1\$ par jour (1993/PPA*)		
	1981	1990	2001
Asie de l'Est et Pacifique (sauf Chine)	57,7	29,6	14,9
Europe et Asie centrale	0,7	0,5	3,7
Amérique latine et Caraïbe	9,7	11,3	9,5
Moyen Orient et Afrique du Nord	5,1	2,3	2,4
Asie du Sud (sauf Inde)	51,5	41,3	31,3
Afrique subsaharienne	41,6	44,6	46,5

Source : DFID et Thompson (2004), PNUD, Objectif du Millénaire pour le Développement.

On constate ici que le pourcentage des personnes qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté de 1 dollar ne cesse de croître de 1981 à 2001 et passe de 41,6% à 46,9%, respectivement. Le faible niveau des revenus en Afrique subsaharienne est également accentué par une répartition inégale, comme l'atteste le niveau élevé du coefficient de Gini des revenus par habitant.

Tableau 6 : Indicateurs d'accès économique à l'alimentation en Afrique subsaharienne, par sous région.

Sous région	Pourcentage de la population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de 1\$ par jour (Echelle moyennant, 1990-2002)	PIB par habitant en dollars (moyenne, 1999-2002)	Indice de Gini du revenu par habitant (Echelle d'indice évaluée pour les pays, 2002)	Augmentation annuelle des prix des denrées alimentaires (pourcentage moyen, 1995-2002)	Pourcentage du revenu des ménages consacré à l'alimentation (Echelle de valeurs pour les pays, 1991 - 1999)
Afrique centrale	33 – 67	287	29 – 61	4,8	55 – 60
Afrique de l'Est	20 – 82	242	38 – 57	8,0	43 – 72
Afrique australie	23 -64	1 364	40 -71	18,6	56 – 65
Afrique de l'Ouest	12 – 73	357	37 – 63	7,4	39 – 75
Afrique subsaharienne	50	475	29 – 71	5,8	66

Source : PNUD, Banque mondiale et Banque africaine de développement

L'indice de Gini, le plus a été enregistré en Afrique australie (71%) et le plus faible en Afrique centrale (29%). La forte incidence de la pauvreté et la répartition inégale des revenus reflètent bien les contraintes financières auxquelles se heurte la majorité de la population pour l'achat de produits alimentaires essentiels. Le pouvoir d'achat des ménages est également menacé par la croissance des prix de denrées alimentaires, de l'ordre de 6% par an sur une période de 1991 – 1999. Si l'on considère que les familles de l'Afrique subsaharienne consacrent en moyenne 66% de leurs revenus à l'alimentation, on ne peut que souligner le poids de l'augmentation des prix des produits alimentaires sur la sécurité alimentaire des ménages. La pauvreté et l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne sont essentiellement un phénomène rural, plus de 7% des pauvres et des victimes de la faim vivant dans les zones rurales principalement agricoles. Ceci est confirmé par une étude comparative récente sur les conditions de vie et la lutte contre la pauvreté en milieu rural réalisée par

Ellis et Freeman (2003), qui montre que les niveaux de pauvreté évaluées dans quatre pays de l'Afrique subsaharienne (Kenya, Malawi, Tanzanie et Ouganda) sont plus élevés dans les campagnes.

Tableau 7 : Estimation de la pauvreté dans quatre pays d'Afrique subsaharienne.

Pays	Kenya	Malawi	Tanzanie	Ouganda
Année	1997	1997 – 1998	2000 – 2001	1999 – 2000
Pauvreté (en pourcentage ; moins de 1 dollar par jour)				
Total	52,3	65,3	37,7	35,2
Zone rural	52,9	66,5	38,7	39,1
Zone urbaine	49,2	54,9	17,6	10,3

Source : Ellis et Freeman <sup>15</sup>, dans le rapport du PNUD, 2003

Il convient de noter que la dépendance excessive à l'égard de l'agriculture de subsistance où la productivité est médiocre avec un accès limité aux emplois et aux activités rémunératrices non agricoles constitue l'un des principaux facteurs de pauvreté en Afrique subsaharienne. Il ya une prise de conscience croissante de l'importance des activités rémunératrices non agricoles en Afrique subsaharienne et de leur potentiel en matière de réduction de la pauvreté.

Les enquêtes sur les ménages ruraux indiquent que l'économie non agricole intervient pour une large part dans les revenus ruraux. Qui plus est, il est généralement admis que les activités non agricoles peuvent offrir une issue à la pauvreté monétaire à condition que les pauvres aient les moyens d'y participer de répondre efficacement aux opportunités qu'elles présentent.

Pour de nombreux ménages, la possibilité de produire des revenus suffisant pour satisfaire leur besoins alimentaires demeure, de toute évidence, limité, surtout lorsque l'insécurité alimentaire, la faim et la maladie réduisent leur capacité de travail.

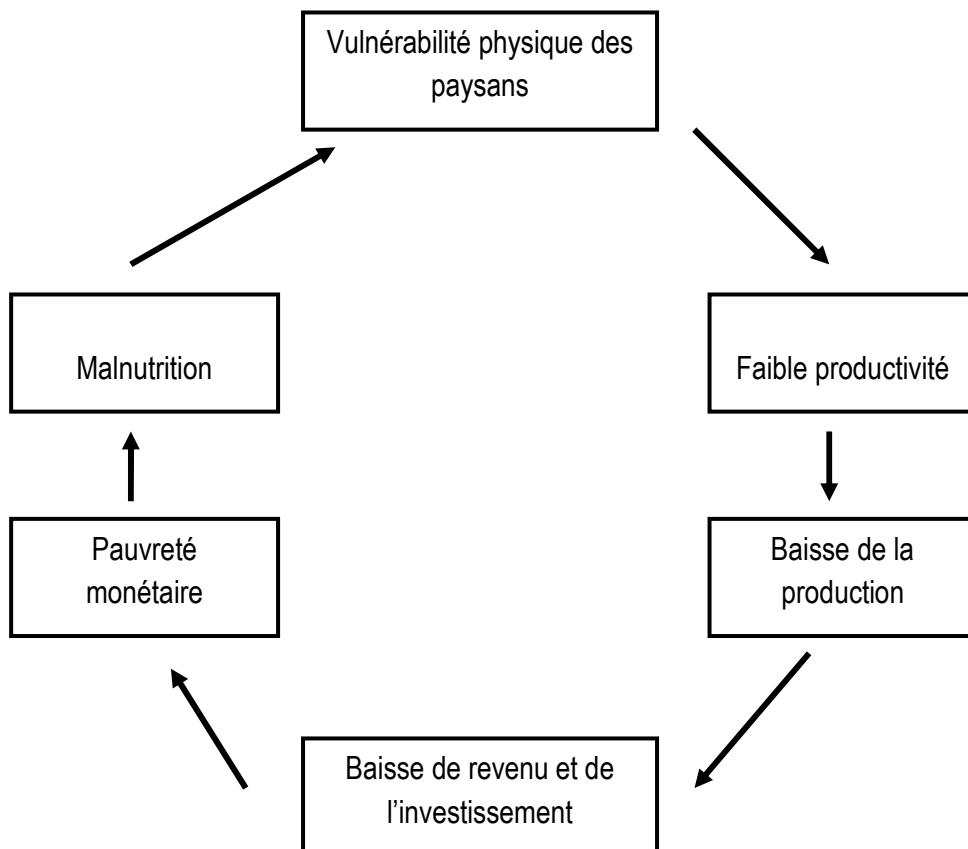
Le cercle vicieux entre la faiblesse de la productivité des agriculteurs et la faiblesse du revenu a été mis en exergue par Robert Chambers <sup>16</sup>; il a mené des études au Kenya et affirme que les ménages ruraux sont dans un état désastreux. Physiquement les paysans sont vulnérables à causes de diverses maladies de l'insalubrité et l'insuffisance alimentaire, ils ne cultivent que des produits dont la quantité est même inférieur à ses à ses besoins (manioc, sorgho, etc...), et le rendement dans ces cultures est varié par les aléas climatiques et l'érosion du sol. Les ménages ruraux ne dégagent aucun surplus agricole du fait de la faiblesse de leur productivité et ne peuvent rien vendre de leur activité agricole.ils

<sup>15</sup> Ellis et Freeman sont des enquêteurs du PNUD

<sup>16</sup> CHAMBERS Robert, Développement rural - la pauvreté cachée, Karthala, 1990 pp 182 – 227

n'ont pas de terre, ou alors une terre qui n'assure pas ou à peine sa subsistance ou encore louée ou en métayage. Ils empruntent de l'argent à court ou à long terme aux voisins, aux parents ou aux usuriers et le travail familial a une productivité très basse et qui ne dégage aucun revenu. Même si quelques paysans peuvent dégager un petit surplus de production pour les vendre, ils sont isolés du monde extérieur, soit dans une région à l'écart de la ville et des communications, soit dans le village même, mais loin des centres de commerce.

Voici un schéma proposé par Robert Chambers dans son ouvrage qu'il va donner le nom du « piège de la misère <sup>17</sup>».



Graphique 2 : Piège de la misère

### 3. *L'investissement agricole et la productivité agricole*

Les investissements dans l'agriculture ont baissé de manière dramatique ces dernières années en Afrique subsaharienne, a affirmé la CNUCED <sup>18</sup> en 2005. L'agence de l'ONU appelle à renverser cette tendance en stimulant l'innovation dans le secteur agricole dans le continent africain.

<sup>17</sup> l'engrenage ou piège de la misère, CHAMBERS Robert, Ibid, p 187

<sup>18</sup> Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (2005)

L'Afrique subsaharienne dépend de plus en plus de ces importations alimentaires pour se nourrir. La capacité d'innovation dans le secteur agricole dépend pour la plus grande part de l'amélioration de la productivité agricole, même si les bailleurs de fonds vont financer le secteur avec le plus grand enthousiasme et la plus grande déterminisme, le secteur agricole en Afrique subsaharienne ne se modernisera jamais si ces financements ne seront pas orienté vers l'accroissement de la productivité de la main d'œuvre <sup>19</sup>, vers la recherche de la solution sur la dégradation du sol qui est un véritable fléau dans cette partie du continent africain.

Si les agriculteurs auront toujours une productivité faible, le processus d'innovation est impossible en ce sens que le faible niveau de revenu des paysans ne leur permettrait pas d'épargner pour investir ensuite. Pour revenir sur le rapport de la CNUCED, les agriculteurs de l'Afrique subsaharienne ont perdu 25% de leur pouvoir d'achat au cours de ces 25 dernières années et leur revenu moyen est tombé à moins de 200 dollars par an ; ces tendances négatives sont les conséquences d'un sous investissement dans la production agricole, alors même que l'agriculture compte pour 16% du PNB de l'Afrique, contre 6% pour l'Asie et 10% pour l'Amérique latine. Le fossé n'a pas cessé de se creuser entre la productivité agricole en Asie et en Afrique.

L'utilisation des engrais a stagné sur le continent noir, alors même qu'elle a plus que doublé en Asie. Si les techniques d'irrigation moderne peuvent très fortement accroître les rendements agricoles, la plupart ont été conçues pour des systèmes à grande échelle et relativement complexes, signale le document du CNUCED, observant que grâce à de nouvelles technologies telle que l'irrigation au goutte à goutte, des pompe à pédales améliorées, les petits exploitants peuvent aujourd'hui utiliser des techniques d'irrigations moderne mais qui leur seraient inabordables, compte tenu de la petite taille de leurs exploitations et du peu de capitaux dont ils disposent à cause du niveau très faible de la productivité agricole.

#### *4. L'amélioration de la productivité agricole et sa contribution à la réalisation de l'équilibre des finances publiques*

En admettant que le secteur agricole pourrait bien être le moteur du développement et la croissance économique, il a vraiment un lien étroit avec l'équilibre des finances publiques comme le dit Robert Badouin <sup>20</sup>.

Au cours de la période d'accession à la croissance économique, l'équilibre des finances publiques est une opération délicate. L'Etat est chargé de mettre en place une économie moderne et doit tirer ses

---

<sup>19</sup> On va revenir sur ce point dans la deuxième partie, pour donner plus ample explication

<sup>20</sup> Badouin Robert, *Agriculture et accession au développement*, édition A. PEDONE, 1967, pp. 50-53

ressources financières d'une économie traditionnelle souvent rudimentaire, ce qui n'autorise guère des prélèvements importants. Le pouvoir public est obligé de faire face à la mise en place de stratégies pour améliorer la productivité de la main d'œuvre du secteur agricole, il doit financer toutes les opérations de formation, d'éducation, de vulgarisation capables d'entrainer un changement de mentalité et de faire des agriculteurs des agents économiques productifs dans le secteur agricole.

La plupart des actions entreprises par l'Etat ne nous donnent pas lieu à court terme à une rentrée de fonds correspondant aux dépenses consenties.

A première vue, on peut s'étonner que l'agriculture soit concernée. C'est que, pense – t – on, ce secteur est capable de résultats plus immédiats et plus rapide que ceux du secteur industriel. L'activité donne lieu à des achats productifs, qui sont des éléments qui contribuent à l'intensification de l'agriculture : insecticide, engrais, fongicides, etc ... Les résultats sont, sinon instantanés, du moins rapprochés. Dans le cadre d'une campagne, leurs effets peuvent se faire sentir.

Un bond en avant de la production agricole n'est pas impossible à réaliser à bref délai, au moyen d'une généralisation de l'emploi des engrais, à la formation agricole pour améliorer la compétence des agriculteurs par exemple. De cet accroissement de la productivité et de la production bien évidemment, les finances publiques bénéficieraient à travers une augmentation du volume des transactions, des revenus et des exportations, les rentrées fiscales pourraient se gonfler et les dépenses antérieures de l'Etat seront compensées.

Mais il serait hasardeux de croire que l'agriculture est capable de performance rapide sous prétexte qu'il suffit parfois d'un contact de trois mois entre l'engrais et le sol pour obtenir une augmentation de récolte substantielle. Ce n'est donc qu'avec prudence que l'on pourra se reposer sur une contribution de l'agriculture à la réalisation de l'équilibre des finances publiques, dans l'hypothèse où elle joue le rôle d'un secteur d'ajustement.

## *5. L'amélioration de la productivité et la diffusion de l'information au niveau du secteur agricole.*

La relation entre l'amélioration de la productivité et la diffusion de l'information au niveau du secteur agricole se produit de la manière suivante :

- Une main d'œuvre qui est productive est une main d'œuvre compétente, pourvue d'éducation et intéressé par tous les informations qui concerne ses activités, que ce soit du prix de leur produit sur le marché national et même international, que ce soit les nouveaux techniques de cultures modernes.
- De même, vu l'environnement compétitif dans lequel on vit et les changements rapides qui interviennent, une hausse de production agricole engendrée par l'accroissement de la productivité permettra aux agriculteurs en Afrique subsaharienne de dégager un surplus de

production qui seront vendu à un prix compétitif à condition que l'acheminement des produits soient sans obstacles, ce qui n'est pas le cas en Afrique subsaharienne où les infrastructures rurales comme les routes sont presque inexistantes.

D'après l'étude menée par Patrick Egbule <sup>21</sup>, la tentative d'amélioration de la productivité agricole au Nigeria en 2006 a incontestablement poussé l'autorité public à investir surtout dans la promotion de la diffusion d'information notamment en la création des grands systèmes médiatiques dont la Delta Télévision et Delta Broadcasting Service (DBS), les médias deviennent de plus en plus l'instrument de la transformation de l'agriculture nigériane.

Dans la plupart des communautés urbaines et rurales, l'audience est large même si les gens qui ne travaillent pas directement dans le secteur agricole ont un plus grand besoin d'information sur certains domaines de la production agricole.

Tableau 8 : Importance de l'agriculture en Afrique et dans d'autres régions (2004)

Pays	Part de la population active agricole	Part des exportations agricoles dans les exportations totales
Afrique subsaharienne	60%	12,4%
Amérique latine	18%	16%
Asie et Pacifique	58%	5,1%
Economie de marché développée	3%	7,2%

Source : FAOSTAT 2006 (State of Food and Agriculture)

Le tableau 6 montre que l'information sur les prix des produits agricoles est une nécessité absolue car les produits agricoles constituent 12,4% des exportations et que le secteur agricole tient encore une place prépondérante dans l'économie de l'Afrique subsaharienne.

<sup>21</sup> Partick Egbule est chargé de formation professionnelle agricole de la Delta State Univesity à Abraka en Nigeria.

**Partie II : *Le processus d'élaboration et l'exécution des politiques agricoles en Afrique subsaharienne n'ont pas vraiment été orientés vers l'amélioration de la productivité agricole.***

Cette partie va permettre une analyse plus approfondie des politiques agricoles en Afrique subsaharienne. Le raisonnement est plutôt pessimiste et un peu négative du fait que l'Afrique subsaharienne a connu des politiques agricoles erronées et inadaptées qui n'ont pas permis à cette région d'améliorer sa productivité.

## **Chapitre I : Analyse critique des politiques agricoles en Afrique subsaharienne**

Cette a été consacrée pour faire comme objet d'analyse les défaillances des politiques agricoles menées en Afrique subsaharienne, cette analyse critique est faite pour que l'on puisse se rendre compte à quel point ces politiques agricoles ont été élaborées et menées de façon non appropriées et erronées.

### **Section I : Les notions essentielles sur le concept de politique agricole.**

#### ***1. Définition*** <sup>22</sup>

La politique agricole est un ensemble d'interventions politiques qui portent sur l'agriculture nationale et sur les importations et les exportations de produits agricoles. Elle fixe des objectifs spécifiques dans différents domaines du secteur agricole comme celui de l'organisation des marchés intérieurs des produits agricoles, de la sécurité alimentaire, de l'emploi agricole, de la répartition géographique des activités. En d'autres termes, une politique agricole se traduit par la définition d'un résultat spécifique et la mise en œuvre d'une combinaison d'instruments pour atteindre ce résultat.

Notons aussi qu'une politique agricole englobe tous les efforts du gouvernement pour influencer les milieux responsables et les agents économique dans le but d'atteindre des objectifs sociaux (amélioration du niveau de vie des paysans, croissance de la production agricole nationale), elle cherche aussi à créer des conditions plus équitable de répartition de revenu dans le milieu rural surtout.

#### ***2. Le processus d'élaboration d'une politique agricole***

Elaborer une politique agricole consiste principalement à effectuer des choix stratégiques et opérationnels.

La définition des orientations stratégiques implique d'identifier les domaines d'action prioritaires, les productions à encourager, les importations qui posent problème, etc ... Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte les contraintes actuelles de la production (agro écologiques notamment), ainsi que les projections faites sur ces contraintes et sur les défis à relever (croissance démographique par

---

<sup>22</sup> La définition a été extraite de l'ouvrage de BLANC-PAMARD Chantal, politiques agricoles et initiatives locales, édition ORSTOM, 1993, pp 17-23

exemple). La qualité des services statistique est à cet égard essentielle. Mais les choix stratégiques résultent aussi, et surtout, de processus de négociation entre les différents acteurs intervenants dans l'agriculture (administration, collectivité territoriales, organisation de producteurs, organisation non gouvernementales, opérateurs privé, bailleurs, etc ...). L'enjeu est de rechercher des compromis entre des demandes sociales et des intérêts parfois contradictoires qui doivent idéalement être acceptés par tous et aller dans le sens de l'intérêt collectif.

Les choix stratégiques se déclinent ensuite en action dans chacun des domaines retenus. Pour que la politique agricole soit vraiment opérationnelle, il importe de hiérarchiser les priorités, définir des mesures concrètes, les modalités d'intervention et les instances de mise en œuvre (rôles et responsabilités de chacun des acteurs) ; ce que ne font pas souvent les multiples documents (plans, programmes, ...) qui fixent le cadre des actions. Les arbitrages budgétaires doivent également permettre de planifier sur la durée les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions.

La prise en compte des engagements régionaux, bilatéraux et à l'OMC est une étape importante dans la définition d'une politique agricole. Elle doit assurer la conformité de la politique avec les engagements et les règles multilatérales. Mais ces règles ne sont pas immuables, elles se négocient en permanence. Il apparaît donc judicieux de définir d'abord l'orientation nationale avant de prendre en compte les contraintes externes, et aussi de donner la priorité aux intérêts nationaux.

A chaque stade de l'élaboration de la politique agricole, la concertation avec les professionnel de l'agriculture et avec la société civile dans son ensemble et essentielle. Elle permet de s'assurer que la politique sera acceptée et prise en compte par les acteurs et qu'elle répond à leurs besoins ; elle est un gage de son efficacité. Plus les acteurs sont organisés et en capacité de faire entendre leur voix et de défendre leurs intérêts, plus le processus de concertation est lui-même efficace. Le temps est alors une donnée primordiale dans l'élaboration d'une politique agricole concertée.

### *3. Les instruments d'une politique agricole*

Il existe divers instruments auxquels les gouvernements peuvent recourir pour atteindre les objectifs auxquels ils se sont fixés en matière d'agriculture.

Ces instruments doivent généralement être combinés pour obtenir l'impact souhaité. On constate ainsi l'efficacité des politiques agricoles visant à développer les productions nationales augmente lorsque ces politiques s'accompagnent de restrictions d'accès au marché intérieur aux importations de produits agricoles étrangers.

Voici la liste de quelques instruments de politiques agricoles rencontrés aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement :

- Les barrières aux importations (tarifaires et non tarifaires).

Une politique agricole se complète d'une politique commerciale, ou tout au moins les choix de politiques agricoles devraient – ils se refléter dans la politique commerciale pour assurer une cohérence entre politique agricole et politique commerciale. Dans le but de préserver et de développer la production nationale ou régionale, un gouvernement ou une organisation régionale, peut ériger des barrières commerciales pour limiter la quantité de marchandises agricoles importées, c'est le cas des quotas d'importation.

Par exemple en 1998, le Kenya connaissait un afflux d'importation de lait en poudre à bas prix. En réponse aux pertes subies par les producteurs laitiers locaux et pour réduire la dépendance d'un pays autrefois autosuffisant en lait, le gouvernement décidait de doubler le droit de douane de 30% à 60%.

- Le soutien aux revenus des agriculteurs

Les gouvernements peuvent contribuer à fournir un revenu minimum garanti aux agriculteurs grâce à des versements d'aides directes. Ce type d'aide peut être ciblé sur des zones spécifiques moins favorisées ou attribué avec des conditionnalités, par exemple l'utilisation de pratiques respectueuses de l'environnement. Ce revenu minimum garanti est coûteux budgétairement pour les Etats qui n'en ont pas les moyens et reste rare en Afrique subsaharienne.

Une autre manière pour les gouvernements de soutenir les revenus agricoles consiste à soutenir les mécanismes d'assurance en cas de catastrophes naturelles, d'épidémies parasitaires ou de chute du cours de marché.

- L'organisation du marché

Le gouvernement peut aussi intervenir sur les prix et réguler le marché.

Des organisations publiques peuvent aussi agir directement sur les marchés par des politiques de stockage. On se sert alors des stocks pour maintenir les cours de marché à un certain niveau.

- Les infrastructures rurales

Les infrastructures rurales constituent un instrument essentiel agricole. L'accessibilité des zones rurales permet aux agriculteurs d'être reliés aux marchés, elle stimule la productivité, la commercialisation des produits et l'emploi rural.

La faiblesse ou l'inadaptation des infrastructures rurales constituent des obstacles majeurs à la compétitivité des agriculteurs africaines, tant sur les marchés intérieurs qu'internationaux. L'amélioration, le développement et le entretien par le pouvoir public des routes rurales sont essentiels ainsi que la fourniture d'infrastructure de base pour favoriser l'investissement du secteur privé dans la commercialisation, le stockage et la transformation des aliments.

- La fourniture de services, recherche et formation

La politique agricole peut aussi contribuer à faciliter l'accès à l'information et à la communication : l'amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire par le lien d'investissement sur

l'exploitation, dépend, pour les petits agricultures, de leur accès à des recours adaptés. Pour ce faire, l'élaboration et la diffusion des connaissances, par le lien en particulier de systèmes qui renforcent les liens entre agriculteurs, enseignant en agriculture, vulgarisateurs et communicateurs apparaissent importants. Ce le renvoi à la fois aux mesures qui peuvent être prises en matière de recherche pour améliorer les techniques agricoles durables et à la vulgarisation et la formation agricole pour améliorer le niveau de base de connaissances des agriculteurs.

- Le soutien aux organisations paysannes

Une assistance spécifique peut être fournie pour encourager les agriculteurs à s'organiser et renforcer les organisations paysannes existantes. Cette aide peut aussi être destinée aux organisations du secteur de l'exportation, via un appui à l'amélioration de la qualité et à la promotion des produits agricoles (création d'un label par exemple).

- La préservation de la durabilité environnementale

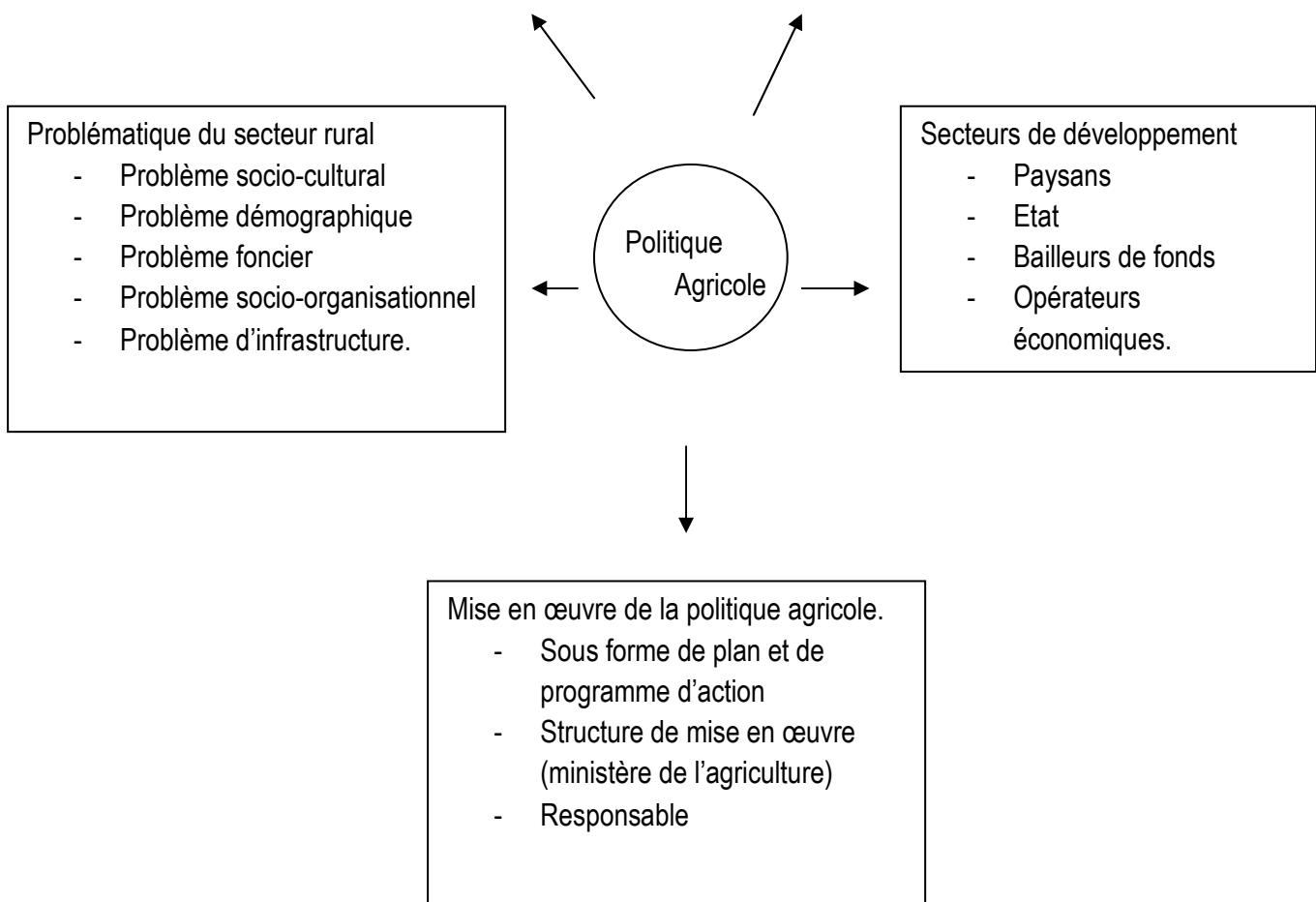
Les ressources naturelles mondiales, dont les ressources agricoles (terre, eau) sont pour l'essentiel non renouvelable, tout en encourageant et en augmentant la productivité, les politiques agricoles peuvent également faire en sorte que cet appui ne se fasse pas au détriment de la pérennité de ces ressources. Le gouvernement peut proposer dans la politique agricole des systèmes efficaces de gestion de ressources naturelles. On peut alors également soutenir les agriculteurs par le lien de règlements les aidant à réaliser des investissements durables, mais coûteux, qui respectent l'environnement.

- Les règlements sur la sécurité sanitaire

Garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments est un élément important des politiques agricoles. L'investissement pour parvenir au respect de normes élevées, tant du point de vue de la qualité des produits que de leur stockage est cependant coûteux et long. Des normes sont importantes non seulement pour la consommation locale, mais aussi pour répondre aux critères des pays importateurs et aussi faciliter l'accès aux marchés extérieurs. Les règles sanitaires protègent aussi les citoyens d'importations qui ne répondent pas aux normes et sont improches à la consommation, ou qui menacent l'environnement.

Le schéma ci-après illustre l'élaboration d'une politique agricole avec ses instruments.

Contexte national	Contexte international
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique économique de l'Etat (politique budgétaire, monétaire, et fiscale)</li> <li>- Politique dans les autres secteurs (secondaire, tertiaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement économique international (crise financière, alimentaire)</li> <li>- Politique des bailleurs et leur conditionnalités (stabilité politique, démocratie, bonne gouvernances, etc ...)</li> </ul>



Graphique 3 : L'élaboration d'une politique agricole

Source : Monsieur RANDRETSANA Maminavalona, cours de développement rural en troisième année, Université d'Antananarivo, année universitaire 2008-2009

## Section II : Défaillance des politiques agricoles en Afrique subsaharienne et son impact sur la productivité agricole

Dans cette section<sup>23</sup>, nous allons démontrer avec des arguments rigoureux que les politiques agricoles en Afrique subsaharienne ont été élaboré et exécuté de façon erronées, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été orienté vers un objectif qui est vraiment fondamental pour le développement du secteur agricole : l'amélioration de la productivité.

Même pendant les conférences des nations unies sur l'insécurité alimentaires en Afrique, les participants arrivent toujours à la conclusion que l'insécurité alimentaire et la malnutrition en Afrique subsaharienne est dues à la faiblesse de la productivité agricole.

### 1. *La négligence de la recherche agricole, le cas de Madagascar*

Les efforts de l'Afrique subsaharienne pour accroître sa productivité agricole devront également s'appuyer sur une plus grande utilisation de la science et de la technologie.

En Afrique subsaharienne, les institutions de recherche agricole et les services de vulgarisation n'ont guère les moyens d'entreprendre de nouvelles recherches scientifiques ou de faire appliquer les technologies existantes.

Ces recherches agricoles sont complètement négligées alors que cela contribue massivement à l'amélioration de la productivité agricole.

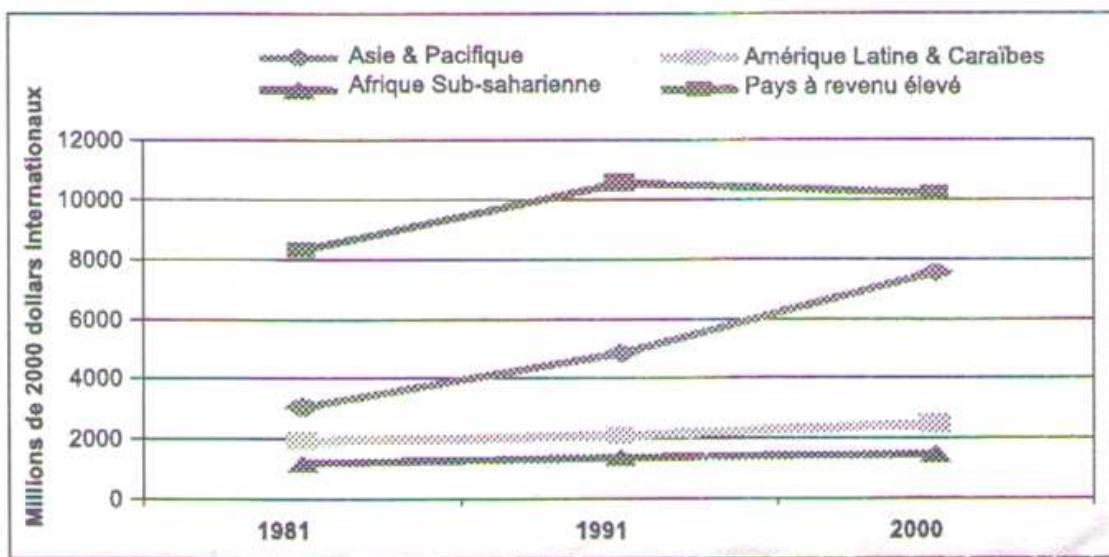
Avant de parler de la situation de la recherche agricole à Madagascar, il est judicieux de faire un état des lieux dans ce domaine dans le cas de l'Afrique subsaharienne, il est à remarquer aussi que le choix de Madagascar comme pays de référence dans la négligence des recherches agricoles est un choix judicieux, en ce sens que ce fait est vraiment prouvé aussi bien dans les littératures, dans les statistiques et toutes autres sources de documentation que l'on verra plus tard.

#### a. Etat des lieux de la recherche agricole en Afrique subsaharienne

La figure ci-après nous montrera que malheureusement, les investissements dans la recherche et le développement agricole en Afrique subsaharienne n'a cessé de stagner sur notre période d'observation en l'an 2000 si on le compare à ceux des pays comme l'Asie, l'Amérique latine et des pays à revenus élevés.

---

<sup>23</sup> S. George, comment meurt l'autre moitié du monde, édition Laffont, Paris, 1978, pp 12-138



Graphique 4: Recherche agricole publique (millions de dollars internationaux l'année 2003, revue économique, Centre d'Information Technique et Economique (côte 13523)

Actuellement, les tentatives de modernisation de l'agriculture dans les pays sous ajustement comme l'Afrique subsaharienne sont également mises à mal par les conditionnalités des institutions de pression comme le FMI, les aides de l'Etat aux agriculteurs comme la subvention du prix des engrains chimiques pour atténuer l'érosion des sols et accroître les rendements sont interdites, ce phénomène se produit aussi dans le domaine de la recherche agricole où l'Etat ne peut investir trop d'argent dans les recherches agronomique quand il s'agit des ressources venu de l'extérieur, et pour les respect de la politique d'austérité.

La reproduction du scénario de la révolution verte de type asiatique ou latino-américain reposant sur une utilisation intensive d'engrais chimique, de pesticide est impossible, tout simplement parce que les espèces de plante amélioré génétiquement comme les espèces céréalières améliorées, des millets sont quasi-inexistantes. D'après NEPAD, seulement 20% des terres agricoles en Afrique sont cultivées avec des espèces améliorées ce qui explique la médiocrité de la productivité agricole.

Tous ces problèmes au niveau de la recherche et de l'innovation dans le domaine agricole vont pousser les agriculteurs à faire un système de culture de type extensive c'est-à-dire les agriculteurs vont juste étendre la surface à cultiver pour maintenir constante le niveau de rendement agricole satisfaisant les besoin de consommation, ce système de culture peut s'étendre jusqu'aux forêts et mettra en dangers l'écosystème. Une terre dégradée ne peut plus produire de récoltes, de fourrage pour le bétail ou de bois combustible.

On estime d'après de PIDAA <sup>24</sup> qu'en 2004 quelque 874 millions d'hectares la superficie des terres cultivables en Afrique, mais 83% ont d'importantes déficiences, par exemple une faible fertilité, 16% des sols dans le continent sont classés dans la catégorie peu nutritive, contre 4% en Asie. L'épuisement des éléments nutritifs des sols provoque des pertes de récoltes annuelles estimées à un trois milliards de dollars. Ces éléments nutritifs ne sont pas remplacés, l'apport d'engrais en Afrique subsaharienne n'est que de 6 kilogrammes par hectare, contre 100 kilogrammes en Asie du Sud, 135 kilos en Asie de l'Est et de Sud – Est, 73 kilogrammes en Amérique latine et 206 kilogrammes dans des pays industrialisés.

#### b. La recherche agricole à Madagascar est encore embryonnaire

Même avec quelques tentatives de recherche agricole pour réduire l'importation de denrée alimentaire surtout le riz, Madagascar n'a pas encore atteint l'autosuffisance alimentaire.

Historiquement dans les années 50, l'Institut de recherches agronomiques a produit de nombreuses variétés de riz. Dans les années 70, les activités de développement rizicole ont été englobées dans le projet dénommé « *rattrapage paddy* ». Puis il y eut le G.O.P.R (Groupe d'Opération de Productivité Rizicole) et ODR (Opération de Développement Rizicole) dans le Vakinankaratra, le PNVA (Programme National de Vulgarisation Agricole) est apparu en 1990 et avait disparu quelques années après ; ce programme était soutenu par la Banque mondiale et l'Etat malgache mais avait plusieurs défaillances : ses pratiques avaient en effet déresponsabilisant pour l'ensemble des acteurs comme les villageois bénéficiaires. A ce titre les paysans étaient souvent réduits au rang de spectateur, il n'y avait pas du tout d'approche participative<sup>25</sup>, il y avait insuffisance de personne de service de l'administration, notamment les services du domaine, de vulgarisation agricole et de sécurité publique. Les vulgarisateurs étaient en particuliers incompétents, ils avaient besoin de formation en matière de gestion de projet et de bonne dirigeants ; et la décentralisation financière n'était pas effective.

La PNVA n'avait engendré guère de modification au niveau de revenu et le niveau de productivité des paysans car les actions menées ne visaient pas les véritables problèmes.

En 1980, le FOFIFA (Centre de recherches pour le Développement) a succédé à l'Institution de Recherches agronomiques, il s'occupe plutôt de recherche de nouvelles variétés de riz, de l'amélioration des variétés locales, de nouvelles variétés performantes et de nouvelles techniques de culture. Mais les activités de recherche de FOFIFA jusqu'à maintenant très limitées, les chercheurs sont démotivés par une rémunération qui est loin d'être considérable.

Les tableaux suivants vont montrer la place qu'accorde le gouvernement malgache au secteur agricole et la négligence de la recherche agricole.

<sup>24</sup> Programme Intégré pour de Développement de l'Agriculture en Afrique

<sup>25</sup> BLANC-PAMARD Chantal, Ibid, pp 239-252

Tableau 9 : Le budget alloué à l'agriculture dans les lois de finances 2008 (en milliards d'Ariary)

Ministères et budget total	Budget alloué
Budget total de l'année	3 246, 576 533
Ministère des Finances et de budget	2 955, 861 653
Ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'élevage	264,915 878
Ministère de la décentralisation	278, 642 886

Source : ministère de la finance et du budget, loi des finances 2008, page 94, service de documentation

On constate que la part du budget total de l'année alloué au ministère de l'agriculture n'est que 8,15%, ce qui est encore loin de la part du budget alloué au secteur agricole préconisé par la Banque mondiale qui se situe autour de 10 à 14% pour atteindre l'OMD, qui consiste à réduire de moitié la malnutrition, d'ici 2015.

D'après le rapport de la Banque mondiale et du CGIAR (Groupement consultatif pour la Recherche Agricole Internationale), la part de l'aide publique au développement (APD) qui va à l'agriculture dans les pays en développement est seulement de 4%. Les dépenses budgétaires que les Etats de l'Afrique subsaharienne affectent à l'agriculture sont à un niveau très insuffisant au regard de 11 à 16% des budgets nationaux consacrées à l'agriculture en Asie, sans lesquels les révolutions vertes n'auraient pas été possibles dans cette région.

Sous cet angle, le rapport recommande d'adopter pour l'Afrique un plan d'action mettant l'agriculture au service du développement.

Dans le cas de Madagascar, l'agriculture n'est pas encore jugée comme secteur prioritaire, pourtant le gouvernement se trompe sur toute la ligne car l'agriculture peut être au service du développement.

Tableau 10 : La part de la relance de la production et la recherche agricole dans le budget des lois de finances 2008 (en milliards d'Ariary)

<b>Programme et budget du Ministère de l'agriculture</b>	<b>Montant alloué</b>
Budget du Ministère de l'agriculture	264,915 878
Lancer un révolution verte durable	89,230 397
Améliorer l'accès au financement rural	1,129 65
Programme de lutte antiérosive	5,487
PSDR	10,85
Relance de la production	10,388 619
Opération d'appui au crédit intrant	0,65
Fond d'entretien de réseau hydraulique	4,2

Source : ministère de la finance et du budget, loi des finances 2008, page 94, service de documentation

La première chose qui nous frappe dans les budgets de la loi des finances 2008 est l'inexistence d'une rubrique « recherche agricole » ; si le gouvernement avait accordé beaucoup plus d'importance à la recherche agricole, il aurait pu allouer un budget considérable mais dans notre document de référence la recherche agricole n'était pas mentionnée.

Pour l'année 2008, la rubrique « relance de la production » ne représentait 4% du budget du Ministère de l'agriculture.

## 2. *La précarité de la formation agricole et le filéau de l'analphabétisme*

La formation et l'enseignement agricole ont un impact direct sur la productivité agricole. Ils stimulent également la mise en œuvre des stratégies de croissance économique et de réduction de la pauvreté axées sur les connaissances.

La plupart des cultivateurs en Afrique subsaharienne n'ont accès qu'à l'enseignement primaire et la plupart des adultes sont analphabètes.

Le tableau ci-après va nous donner une idée du taux d'analphabétisme en Afrique subsaharienne qui se révèle encore très alarmant.

Malgré des décennies d'efforts soutenus pour éradiquer l'illettrisme en Afrique, les taux d'analphabétisme des adultes demeurent élevés et marqués par des disparités entre les sexes et entre les régions (urbaines / rurales).

L'illettrisme a diverses corrélations avec une faible productivité, de bas revenus et davantage de problème de santé (sensibilité au VIH SIDA).

Il entrave les efforts nationaux de développement et fait obstacle à de nombreuses démarches d'éducation des adultes.

Tableau 11 : Taux d'analphabétisme en Afrique subsaharienne

Pays de l'Afrique subsaharienne	Population totale	Adultes analphabètes	
		% d'adultes	Nombre
Angola	16 557 050	32,6	2 401 000
Bénin	8 759 653	59,5	3 022 412
Botswana	1 858 162	17,1	211 010
Burkina Faso	14 358 500	71,3	5 683 797
Burundi	8 173 070	40,7	1 938 000
Cameroun	18 174 696	32,1	2 764 000
Cap Vert	518 566	16,2	52 925
République centrafricaine	4 264 804	51,4	1 107 000
Tchad	10 468 177	74,3	3 206 000
Comores	818 434	24,9	122 325
Congo	18 914 476	13,2	289 065
Côte d'Ivoire	18 914 476	51,3	4 733 000
République démocratique du Congo	60 643 888	21,8	8 901 000
Guinée équatoriale	495 640	13,0	33 000
Erythrée	4 692 115		
Ethiopie	81 020 610	64,1	26 632 000
Gabon	1 310 818	13,8	119 859
Gambie	1 663 032		
Ghana	23 008 442	35,0	5 076 804
Guinée	9 181 338	70,5	6 507 000
Guinée - Bissau	1 645 528	35,4	314 203
Kenya	36 553 490	26,4	4 480 000
Lesotho	1 994 888	17,8	182 000
Libéria	3 578 922	44,5	880 942
Madagascar	19 159 010	29,3	2 609 000

Malawi	13 570 714	28,2	2 084 641
Mali	11 968 377	76,7	4 961 234
Maurice	1 251 528	12,6	121 420
Mozambique	20 971 446	55,6	6 620 659
Namibie	2 046 553	12,0	156 047
Niger	13 736 722	69,6	5 146 003
Nigéria	144 719 951	28,0	23 282 769
Rwanda	9 464 240	35,1	1 471 000
Sao Tomé-et-Principe	155 125	12,1	11 191
Sénégal	12 072 475	57,4	4 147 528
Seychelles	84 932	8,2	5 000
Sierra Leone	5 742 694	61,9	2 072 988
Somalie	8 445 395		
Afrique du Sud	48 282 459	12,0	3 977 459
Swaziland	1 133 613	20,4	118 000
Togo	6 410 428	46,8	1 391 000
Ouganda	29 898 598	26,4	4 147 908
République unie de Tanzanie	39 458 708	27,7	6 236 744
Zambie	11 696 161	32,0	1 797 000
Zimbabwe	13 228 195	8,8	725 387
<b>Totaux</b>	745 840 922		146 740 320
	Population totale		Adultes analphabètes

Source : Institut de statistique de l'UNESCO (2008)

Sur la période d'observation allant de 1999 à 2007, donc dans une période de 13 ans le taux d'analphabétisme des adultes n'a pas connu de baisse.

En Mali ce taux atteint 76,7% qui évoquent un chiffre très alarmant.

On pourra donc en déduire immédiatement que les politiques agricoles qui ont été exécuté pendant ces treize années successives n'ont pas du tout orienté leur actions pour la réduction de l'analphabétisme des adultes.

Toutes formations agricoles qui ont été réalisés dans ces régions entre ces périodes n'étaient que des gaspillages d'argent car des paysans qui ne savent ni lire ni écrire n'auront aucune capacité de capter

les formations agricoles dispensées par les formateurs ou des vulgarisateurs. L'amélioration de la productivité agricole doit passer obligatoirement par l'éradication de l'illettrisme, or ce fléau qui pèse sur les agriculteurs en Afrique subsaharienne n'est pas prise en compte dans l'élaboration politique agricole. Il faut avoir que même les défrichements et les systèmes de culture extensifs qui s'étendent jusqu'aux forêts ont des actes d'ignorances et de manque d'éducation. Parler de modernisation et d'innovation en incitant les paysans en Afrique subsaharienne d'utiliser des équipements de dernière technologie est une chose provocante aujourd'hui, en ce sens que c'est comme verser de l'eau dans un seau percé.

Certes, l'éradication de l'analphabétisme n'est pas une action de court terme, mais il faut aussi savoir que les programmes prévus par les politiques agricoles ont inefficaces si elles ne visent que des actions à court terme, c'est-à-dire les politiques agricoles doivent mener des actions bien ordonnées et partir d'abord d'un point fondamental qu'est l'alphabétisme des adultes et après la formation agricole.

Mais la question qui se pose est la suivante : Est-ce que les services rendus en matière d'éducation s'élèveront au dessus de niveau qui serait nécessaire pour que la situation s'améliore de façon significative ? On sait qu'une éducation insuffisante en quantité et en qualité contribue à entretenir la faible productivité.

Même s'il n'y a pas de relation stricte entre le passage par le système scolaire et l'acquisition d'une logique orientée vers l'économique l'expérience tant dans les pays développés que dans les pays émergeants semblent montrer que les changements qui produisent la croissance économique et le développement rural ne se produisent pas en dessous d'un certain seuil de scolarisation et/ou d'alphabétisation. Cela est encore plus vrai dans un monde qui évolue vers « sociétés de savoir » (UNESCO 2008), où des sociétés attacheront davantage de prix à la formation et à l'information et inventeront des formules nouvelles pour rendre l'une et l'autre plus efficace.

### *3. Un état de santé précaire*

La main d'œuvre dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne est caractérisée par un état de santé précaire, les paysans sont frappés par diverses maladies microbiennes et virales.

Les politiques agricoles <sup>26</sup> en Afrique subsaharienne ont tendances à mener des actions qui ont seulement des relations avec l'activité agricole comme l'écoulement des engrains sur le marché rural, les constructions de quelques infrastructures d'irrigation par exemple, mais font abstraction totale de l'état de santé de la main d'œuvre agricole.

---

<sup>26</sup> Griffon Henry, les politiques agricoles en Afrique, édition CIRAD, Paris, 1991, pp 36-78

Le VIH/SIDA est l'une des fléaux qui ravage les africains et surtout en Afrique subsaharienne, il a infecté environ 50 millions d'Africain dont plus de 22 millions en sont morts. Ce virus continue de poser un problème majeur du développement du secteur agricole, ainsi que la santé et la sécurité mondiale, tout particulièrement en Afrique australe.

Il annule des gains d'espérance de vie, hypothèque la productivité, décime la main d'œuvre, diminue les épargnes et annihile une bonne partie des efforts de lutte contre la pauvreté, mettant ainsi en péril la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement en Afrique.

Le tableau suivant évoquera des chiffres alarmants sur les effectifs des personnes infectés et le taux de prévalence comparé aux autres pays autre que l'Afrique subsaharienne.

Tableau 12 : Statistiques sur le VIH et le SIDA en novembre 2007

	Adultes (15ans et plus) et enfants vivent avec le VIH	Adultes (15 ans et plus) et enfants nouvellement infectés par le VIH	Taux de prévalence chez les adultes (de 15 à 49 ans)	Adultes (15 ans et plus) et enfants morts du SIDA	Nombre d'orphelins
Afrique subsaharienne	22,5 millions	1,7 millions	5,0	1,6 millions	11,4 millions
Monde	33,2 millions	2,5 millions	0,8	2,1 millions	
Part de l'Afrique	67%	68%		76%	

Source : OMS (2007), document de séance numéro 203

Le SIDA touche de façon disproportionnée la population féminine, en particulier les personnes vivant avec le VIH y sont en majorité des femmes (61%) qui constituent la plus grande partie de la main d'œuvre agricole.

Un équilibre morbide a été atteint dans l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne, le nombre de personnes nouvellement infecté est presque égal à celui des personnes qui meurent du SIDA, la sous-région de l'Afrique Australe abrite 35% de toutes les personnes vivants avec le VIH et en 2007 on y enregistre près du tiers (32 %) de tous les nouveaux cas d'infection par le VIH et de décès dues au SIDA à l'échelle mondiale. En 2005, le taux national de prévalence du VIH chez les adultes dépassait 15%

dans huit pays (Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe).

Le taux de couverture du programme de Thérapie antirétrovirale (TAR) a augmenté de plus de huit fois, ce traitement étant désormais administré à plus d'un million de personnes, mais un quart (23%) seulement des patients qui en ont besoin y ont accès.

Les politiques agricoles sont tout simplement indifférentes face à ce fléau, il est incontestable que la lutte contre le SIDA requière, une ressource financière considérable et qu'inclure un programme de lutte contre cette maladie dans politiques agricoles en Afrique subsaharienne peut s'avérer utopique mais tant que le taux de prévalence de cette maladie continue d'augmenter dans le secteur agricole, une amélioration de la productivité de la main d'œuvre est impossible en ce sens que les paysans sont vulnérables.

Pour les maladies microbiennes, la région est aussi chroniquement frappée par des maladies dues à l'insalubrité et la malnutrition qui a comme symptôme l'insuffisance pondérale des mères et des enfants. Une part importante de la mortalité infantile en Afrique subsaharienne peut être due à l'état de santé des mères, particulièrement en milieu rural. En effet, à certains périodes de l'année, en fonctions des saisons agricoles, les tâches des femmes ne sont pas compatibles avec la grossesse, l'allaitement ou l'entretien des enfants à très bas âge.

#### *4. Des programmes d'électrification rurale quasi-inexistants*

L'insuffisance de l'accès à l'énergie constitue un véritable obstacle au développement du secteur agricole en Afrique subsaharienne, indique une étude de la Banque mondiale. Le rapport estime qu'aucun progrès dans le monde rural n'est possible sans approvisionnement abondant en énergie.

Aussi l'étude révèle des coupures d'électricité chroniques affectant 30 pays d'Afrique et même dans les zones urbaines. La capacité de génération installées dans 48 pays de l'Afrique subsaharienne atteint un total de 68 gigawatts, cette capacité de production note la Banque mondiale et comparable à celle de l'Espagne et dont un quart n'est pas disponible en raison de la vétusté des centrales et du manque de maintenance.

Avec un coût moyen de production de 0.18 dollars par kilowattheure, l'électricité africaine est chère comparé au reste du monde, mais les échanges énergétiques régionaux pourraient réduire substantiellement les coûts. Il est rare en Afrique subsaharienne que les politiques agricoles s'orientent vers la mise en niveau des infrastructures d'électricité ou la création de ces infrastructures dans zones rurales. Or, une zone dépourvue d'électricité est isolée du reste du monde, les agriculteurs ne pourront avoir la moindre information sur tous ce qui se passe hors de leur région notamment les informations sur le prix des intrants et des produits et toutes sortes d'informations qui leurs seront bénéfiques.

##### 5. Des programmes d'adduction en eau potable insuffisants :

Selon l'étude menée par l'UNICEF, plus de 58% de la population de l'Afrique subsaharienne vit à 30mn à pied d'un point d'eau salubre et seulement 16% des gens sont raccordés de chez eux.

Vanessa Tchin, chef de la section eau, environnement et assainissement à l'UNICEF affirme que ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus de cette situation parce que ce sont toujours les femmes et les jeunes filles qui portent l'eau sur de longues distances. Parfois, elles passent jusqu'à trois et quatre heures par jour juste pour aller puiser de l'eau destinée à leur foyer, c'est à la fois un lourd fardeau physiquement, pour les femmes et une charge, sur le plan économique pour ces pays. Le temps et l'énergie que les femmes consacrent à puiser de l'eau se fait au dépend d'autres activités

Tableau 13 : Population desservie en eau potable en Afrique subsaharienne (en milliers)

Pays	Augmentation annuelle de la population desservie (1990 – 2004)
Ethiopie	319
R.D. Congo	628
Nigéria	192
Togo	76
Madagascar	241
Mozambique	230
Burundi	121
Libéria	54
Bénin	147
Mali	235
Mauritanie	55
Angola	285
Djibouti	11
Ouganda	583

Source : UNICEF (2005), service de documentation

Dans notre échantillon d'observation d'environ 14 régions de l'Afrique subsaharienne, aucune n'affiche un effectif de population desservie qui dépasse un million d'habitant, ce qui prouve que l'accès à l'eau potable en Afrique subsaharienne est encore insuffisant entre 1990 et 2004. Il est à noter que cet effectif qui s'est considérablement amélioré entre cette période est le fruit de l'effort de l'UNICEF dans le programme WASH (Water, Sanitation and Hygiene)

Dans les politiques agricoles en Afrique subsaharienne, les programmes d'adduction en eau potable sont quasiment absents alors que l'accès à l'eau est incontestablement une condition indispensable non seulement pour la santé des habitants en zones rurales, mais aussi pour la productivité du sol notamment en matière du système d'irrigation.

Pour que l'on puisse avoir une petite idée de la situation désastreuse que traverse les habitants d'Afrique subsaharienne il est judicieux de la décrire brièvement avec les chiffres issues des enquêtes de l'UNICEF en 2005.

Environ 4500 enfants meurent chaque jour de causes liées à de l'eau insalubre et du manque d'équipements sanitaires de base. De nombreuses autres sont en mauvaise santé, voient leur productivité baisser et disparaître les possibilités de s'instruire.

Plus de 90% des décès dans le monde en développement surtout en Afrique sont due à des maladies diarrhéiques, elles même imputables à de l'eau insalubre et de mauvaise condition d'hygiène qui surviennent chez les enfants de moins de cinq ans.

Un enfant né en Europe ou aux Etats-Unis court 520 fois moins de risque de mourir de maladie diarrhéique qu'un enfant de l'Afrique subsaharienne, une région où 36% de la population a accès à des moyens d'assainissement convenables.

En 2002, 37% des habitants des régions rurales avaient accès à des toilettes de base, contre 81% des habitants des villes. Mais c'est en Amérique Latine / Caraïbes que ces disparités sont les plus frappantes, avec une différence de 40 points de pourcentage entre population urbaine et rurale.

En moyenne, les femmes et les filles des PED font 6 Km à pied tous les jours pour aller chercher quelques 20L d'eau, cela limite beaucoup le temps dont elles disposent pour d'autres tâches productives ou fréquenter l'école. Rien qu'en lisant ces données suffit pour se réveiller, tirer la sonnette d'alarme et de faire réfléchir aux élaborateurs des politiques agricoles sur la nécessité de donner une place importante à l'adduction d'eau dans les politiques agricoles.

## 6. Des efforts considérables à faire dans l'investissement en équipements agricoles :

L'Afrique est la seule région du monde où la production alimentaire moyenne par personne a baissé au cours des 40 dernières années (- 0,2% entre 1996 et 2005)<sup>27</sup>. Cette baisse de la production alimentaire par habitant est en partie imputable aux investissements insuffisants dans ce secteur et à techniques rudimentaires utilisées par la plupart des petits agriculteurs. Par exemple, e Tanzanie, environ 70% des cultures sont toujours produites manuellement à la houe.

Certes, les politiques agricoles contiennent des programmes pour la modernisation ou la mécanisation de l'agriculture, mais la corruption et la bureaucratie font en sorte que les investissements destinées en premier lieu à accroître les récoltes, faciliter la mécanisation et développer l'irrigation ont finalement

---

<sup>27</sup> Selon FAOSTAT, State of Food and Agriculture, 2006

profité aux exploitants agricoles les plus riches et à quelques propriétaires d'exploitation de tailles moyennes. En parallèle, l'afflux de capitaux a bénéficié à une armée de consultants étrangers grassement payés ainsi qu'aux entrepreneurs et aux fabricants de machines agricoles. La hausse des investissements a effectivement contribué à accroître la production agricole.

Cependant, en parallèle, la faim a également progressé parmi les paysans les plus pauvres délaissés par la modernisation de l'agriculture car ils ne possédaient pas des terres ou des terres trop petites, car ils étaient trop éloignés des centres de décisions, ou car ils ne pouvaient accéder aux crédits, 90% des investissements ont ainsi profité aux 10% des exploitants les plus riches.

On peut donc se demander si en 2011 et durant la décennie qui vient, une forte hausse des investissements dans le domaine agricole permettra d'atteindre le premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement : réduire la faim dans le monde et diminuer de moitié le nombre d'individu vivant avec moins de un dollar par jour d'ici 2015 ? La faiblesse des investissements dans le domaine agricole est-elle la cause première de la faim ? La réponse est clairement non.

L'une des choses que l'on devrait comprendre c'est que les politiques agricoles des gouvernements africains se sont révélées insuffisantes, n'offrent que des faibles incitations économiques aux producteurs agricoles. Les mesures de privatisation et autres politiques d'ajustement structurelles ont amené les Etats à se retirer « Trop précipitamment » de la production directe. Faute d'un secteur privé viable, ce désengagement a provoqué une « profonde désorganisation » de la production, du commerce des produits agricoles et des services d'appui à l'agriculture.

Tableau 14 : Investissements nécessaires en agriculture africaine (2004 – 2015)

<b>Activités</b>	<b>Montant en milliards de dollars US</b>
Investissement dans la terre et eau	37
Exploitation et entretien	32
Investissement dans l'infrastructure rurale	83
Exploitation et entretien	37
Capacité commerciale	3
Sécurité alimentaire nationale	6
Sécurité alimentaire régionale	1
Recherche et technologie	5
Réserve humanitaire	42
<b>Total</b>	<b>251</b>

Source : Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, document cadre, page 8, 2005

Tout en mettant l'action sur la nécessité de mieux gérer les ressources financières disponibles, le programme intégré affirme que seule une augmentation sensible des investissements agricoles permettra à l'Afrique de sortir de la crise agricole actuelle, surtout l'Afrique subsaharienne qui est la région la plus touchée.

La réalisation des quatre principaux objectifs du programme exige des investissements de 251 milliard de dollar entre 2004 et 2015 (voir tableau 13). Bien qu'ambitieuse, cette moyenne annuelle de 17,9 milliard de dollar est inférieur au montant que le continent consacre tous les ans aux importations alimentaires. D'après le plan, l'Afrique sera en mesure de mobiliser la moitié de ce montant à partir de ses propres ressources et sa part augmenté à mesure que ses capacités économiques se renforceront.

## 7. *Quasi-inexistence de subventions aux agriculteurs*

### a. Subvention de prix aux producteurs :

Le prix des produits agricoles des paysans ont une très forte influence sur son revenu et sa productivité en ce sens que c'est grâce au niveau de ce prix qu'ils vont investir pour améliorer leur productivité et se nourrir pour devenir de la main d'œuvre productive.

Aujourd'hui, tous les agriculteurs des pays développés et émergent se sont construites pour satisfaire leur marché domestique dans le cadre de protection tarifaire et de soutien de revenu des producteurs. Ce fut le cas de la politique agricole commune dans les années 1960-1970 <sup>28</sup>, plus récemment de la Corée, de l'Inde... Ces politiques agricoles se sont appuyé sur une batterie d'instrument comprenant notamment des prix minimum garantis, une organisation des marchés et des mécanismes de régulation (gestion de stock, gel de terre), des objectifs d'approvisionnement et de financement incluant de nombreuses formes de subventions.

Ces politiques, malgré leur coût élevé, ont assez bien réussi à accompagner la concentration des populations en milieu urbain. Elles ont également abouti à la production de surplus dont l'écoulement sur le marché mondial a également été subventionné. De ce fait, les politiques agricoles de ce pays avaient pour objectif de faire baisser les prix aux producteurs aussi bien que nécessaire pour les rapprocher de cours mondiaux afin de favoriser leur compétitivité internationale.

En outre, parler de politique agricole, de soutien, d'appui, d'encadrement et de protection des paysanneries d'Afrique subsaharienne peut sembler provocateur aujourd'hui, en ce sens que la poursuite de l'ouverture commerciale qui est censé, selon les modèles classiques, apporter un bénéfice global important à un pays comme l'Afrique la pénalise. La part de ce gain revenant aux PED, en particulier aux plus pauvres comme l'Afrique subsaharienne, est largement controversée (Perrin et

---

<sup>28</sup> ROTH Christian, *La politique agricole commune, fondement du développement*, édition A PEDONE, Paris, 1997, pp 62-86

Filipiak, 2003), et l'on peut se demander dans quelle mesure le libre jeu du marché est susceptible de contribuer à l'atteinte de l'OMD.

Le commerce international des produits agricoles présente quelques caractéristiques aux conséquences importantes. Les cours mondiaux des produits agricoles sont sur un trend de décroissance constant traduisant le gain de productivité de l'agriculture. Mais ces gains de productivité sont réservés à la trentaine de millions d'actifs bénéficiant de mécanisation et chimisation lourdes, puis dans une moindre mesure, au quelques 700 millions touchés par la révolution verte. Ils ne concentrent pas 500 millions de producteurs, en cultures traditionnelles nouvelles, qui soient marginalisées.

Au-delà de cette tendance générale, les prix mondiaux des produits agricoles de l'Afrique subsaharienne sont soumis à une grande instabilité qui est néfaste pour l'économie du pays qui dépend fortement de leurs exportations agricoles.

Cependant, suite au programme d'ajustement structurelle initié à la fin des années 80, l'Etat a dû lever tout contrôle sur le prix est stopper les aides aux agriculteurs, surtout les subventions aux prix qui sont interdites et cela entraîne d'important disfonctionnement dans les filières de productions et accroît particulièrement les risques des producteurs et la vulnérabilité des plus faibles.

La part de la production échangée sur le marché mondial est faible pour beaucoup de produits agricoles. C'est un marché de surplus où les prix sont bas et, le plus souvent, inférieur aux coûts de productions. Les cours mondiaux ne devraient donc pas être considérés comme la référence du marché puisqu'ils ne résultent pas d'une confrontation globale de l'offre et de la demande.

Tableau 15 : Quelques produits d'exportation hors combustibles de l'Afrique subsaharienne  
 (Parts en pourcentage)

Code CTCI	Produits	Part des exportations de l'Afrique subsaharienne en 2001	Rang du produit sur le marché mondial	Quatre premiers pays exportateurs de l'Afrique subsaharienne et leurs parts en pourcentage en 2001
667	Perles fines, pierres gemmes brutes ou travaillées	15,3	103	Botswana (67,2), Namibie (8,3), Angola (10,2), Congo (6,8)
072	Cacao	6,6	208	Botswana (70,3), Cameroun (7,2), Ghana (21,1), Togo (0,3)
263	Coton	5,5	193	Mali (21,7), Côte d'Ivoire (12), Zimbabwe (14,5) et Tchad (11,7)
071	Café et sucre	4,7	209	Côte d'Ivoire (25,7), Kenya (13), Ethiopie (21,6), Ouganda (10,6)
247	Bois bruts, désaibiérés ou équarris	4	183	Gabon (42,7), Guinée (14,6), Congo (17,0), Cameroun (8,9)
0,74	Thé et maïs	2,5	195	Kenya (76,9), Malawi (6), Ouganda (6,2), Tanzanie (5,4),
036	Crustacé et mollusque frais	1,9	77	Sénégal (33,1), Mozambique (22,3), Mauritanie (23,4), Angola (7,2)

Source : Calcul du secrétariat de la CNUCED d'après les données du service statistique de l'ONU

La CNUCED a constaté qu'en moyenne pendant 40 ans, la part de l'Afrique dans le commerce international a diminué de plus de moitié. Cette analyse révèle que l'Afrique subsaharienne ne participe quasiment pas au commerce des produits dynamiques.

Les difficultés que connaît l'Afrique pour se faire une place dans le commerce des produits dynamiques sont aussi liées aux changements importants survenus ces dernières années dans le commerce international des produits agricoles, les exportations des produits de bases traditionnels diminuent au profit des exportations de produits non traditionnels tels que fruits et légumes, poissons et fruits de mer qui se caractérisent par une plus grande élasticité revenue et des taux de protection plus bas dans les pays développés et les pays émergents. Alors que le commerce du café, du cacao, du thé, du sucre et des produits à base du sucre subissaient à recul sensible (allant de 18% à 20%) entre 1980 et 1981 et 2000 et 2001, le commerce international des légumes et des fruits a lui augmenté de 15%

b. Subvention aux intrants<sup>29</sup>

Aux Etats-Unis, la politique agricole accorde une place prépondérante à l'utilisation massive d'engrais, de pesticides, d'insecticides, d'eau pour augmenter leur productivité même si cela ne constitue certainement pas des modèles d'agriculture durable. Les producteurs essayent plutôt de compenser leur baisse de revenu en utilisant de nouvelles technologies qui augmentent leur productivité et contribuent à leur tour à la baisse des prix. Tous ces mécanismes sont soutenus par des subventions aux intrants pour chaque saison agricole.

Mais en Afrique subsaharienne, les subventions aux intrants ont quasiment partout disparu comme les distributions gratuites de semences améliorées.

A cet effet, l'activité agricole en Afrique subsaharienne se fait à un cout très élevé car les intrants sont acquis à un prix exorbitant. Mais on sait très bien que le faible niveau de revenu des paysans ne leur permettront pas d'acquérir ces intrants, pourtant rares sont les politiques agricoles qui sont élaborés de façon à faciliter l'achat de ces intrants pour les petits exploitants agricoles et amputer tout cela au budget annuel du ministère. Les engrais et les pesticides arrivent dans la plupart des cas en Afrique subsaharienne sous forme de dons qui sont même détournés par les bureaucrates.

8. *Les difficultés d'accès aux crédits :*

Les institutions de Bretton Woods comme le FMI et la Banque Mondiale ont imposé des restrictions financières aux pays africains sous ajustement dans les décennies 80 et 90 comme solution aux graves déficits budgétaires auxquels ils étaient confrontés. Ils avaient été enjoins par ces institutions de se désengager quasiment du financement de l'agriculture, par l'abolition systématique des subventions à la production et à la commercialisation, l'abandon de l'encadrement rural et des investissements publics dans les infrastructures et l'outillage agricole. Ces institutions estimaient, à tort comme cela et depuis lors confirmé, que les mécanismes du marché boosterait la croissance du secteur au bénéfice premier de ses acteurs directs.

a. Les défaillances du crédit rural à Madagascar<sup>30</sup> :

- Le crédit rural « traditionnel » ou informel : le terme de crédit informel ou appelé aussi « crédit invisible » par certains auteurs (Chamoux, 1990) désigne les relations d'argent qui ne sont pas reconnus par la loi à Madagascar, seules les banques sont habilitées à recevoir et à prêter de l'argent.

La distinction entre l'entraide, qui peut se manifester en travail ou en nature (prêt de vivres à la soudure), les dons et les contre dons lors de cérémonies, n'est pas facile à faire. On choisira d'appeler

---

<sup>29</sup> MAZOYER et L. Roudard, *Histoire des agricultures du monde*, édition Le seuil, Paris 1997, pp 42-50

<sup>30</sup> PAMARD BLANC Chantal, *Ibid*, pp 291-311

crédit informel toutes les formes de prêts monétaires ou en nature soumise à un intérêt, c'est-à-dire une rémunération du prêt.

La situation de la paysannerie malgache est caractérisée par la précarité des conditions de vie, de l'insécurité qui sont étroitement liés aux comportements vis-à-vis de l'épargne et du crédit. Les pratiques de crédit informel sont fortement liées aux relations sociales, elle se fait entre deux individus qui se connaissent et cela constitue un des obstacles de l'accès au crédit car les prêts sont réalisés à l'intérieur du lignagère entre deux personnes de lignage différent où la relation lignagère entre en ligne de compte.

Le crédit informel est loin d'être une somme considérable et presque toujours un crédit à court terme (quelques mois au maximum) qui dure le temps de la campagne agricole ou jusqu'à l'arrivée du produit qui rapporte le plus d'argent. Le crédit informel est aussi un crédit à la consommation dans la plus grande part de cas c'est souvent un crédit d'urgence pour faire face à des dépenses exceptionnelles liées à la maladie ou à la mort, le crédit est rarement utilisé pour la campagne agricole, sauf dans certains régions où le surplus dégagé est important et où « le crédit institutionnel » a été un élément indispensable du système de production : par exemple, pour la mise en valeur de la plaine rizicole de la basse Betsiboka en 1996, mais on arrive toujours à une conclusion que ce genre de crédit ne sera jamais suffisant pour le développement du secteur agricole.

- Le crédit formel : un type de crédit fournit par les banques pour le développement rural. C'est un modèle hérité de la colonisation et l'histoire du crédit agricole institutionnel à Madagascar présente beaucoup de points communs avec les autres pays de l'Afrique Noir colonisé par la France.

Historiquement, l'idée remonte en 1926 : les autorités administratives souhaitaient étendre à l'Afrique le système de crédit agricole alors en vigueur en métropole : Système mutualiste, privé (fonctionnant à partir du capital des sociétaires) où l'Etat intervient très peu. En 1991, est créée à Madagascar la caisse centrale du crédit agricole, qui s'appuyait sur deux réseaux de caisses mutuels locales. Les caisses pour colons de statut européen et, celles pour les indigènes. En 1950, le crédit de Madagascar remplace le crédit agricole. En 1957, il s'efforce de s'implanter en milieu rural un réseau mutualiste sous la forme de « Société de crédit mutuel ».

Depuis l'indépendance, se sont créées des banques spécialisés dans le crédit agricole comme le SMIC (Société Malgache d'Investissement et de Crédit) qui remplaçait le crédit de Madagascar de 1960 en 1963, après s'est créée la BNM jusqu'en 1973 qui lance le PCAI (Petit Crédit Agricole Individuel) grâce à un effort de décentralisation et un relai assuré par les agents d'encadrement rural.

En 1977, trois banques commerciales d'Etat sont créées : la BNI, le BFV, le BTM (Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra). En 1980, la BTM lançait les crédits ODRI (Opération de Développement Rurale Intégrée)

qui sont accordés à des paysans « pilotes » encadrés par des organismes de développement régional ; ce crédit était à la fois étatiste et couteux (les frais d'instruction du dossier étaient élevés) et privait les petits paysans de financement.

Mais la BTM a échoué dans ses tentatives de développement du secteur agricole, elle se heurtait à des contraintes communes à beaucoup de banques de développement : les ressources de financement étaient insuffisantes, il n'y avait pas de mobilisation de l'épargne rural et les lignes de crédit extérieur ne suffisait pas à couvrir les besoins locaux, les procédures de distribution du crédit étaient lourdes et compliquées, elles obéissaient aux règles l'orthodoxie bancaire et cela entraîne des coûts d'intermédiasions élevées pour la banque et une exclusion d'une grande partie des paysans.

La question des taux d'intérêt préoccupait beaucoup les financiers et les opérateurs de développement, le taux variait de 13 à 15% par an, à peine supérieur à l'inflation qui, selon les chiffres officiels, oscillait entre 10 et 15% par an. Comparé aux possibilités de financement par le crédit informel, le taux d'intérêt du crédit bancaire restait bas, surtout pour le crédit de campagne.

Les relations entre la banque et les paysans étaient perverties : la distance physique, mais aussi sociale entre la banque et paysans est trop grande. Les relations étaient méfiantes. Pour les paysans, cet argent de la banque est de « l'argent froid » (Bedard, 1986) qui ne provient pas de leur épargne mais qui vient de l'Etat ; leur condition de vie sont devenue tellement difficile depuis les crises des années 1980 qu'ils estiment que cet argent leur avait été volé et qu'il le récupérait par le crédit : cette réaction illustre parfaitement l'image que les paysans ont actuellement de l'appareil administratif.

Pour toutes les régions de l'Afrique subsaharienne, l'agriculture souffre depuis trois décennies de l'absence du financement public. Les investissements étatiques dans le secteur sont, depuis les années 80 tombées à moins de 4% de budget nationaux. Nombre de gouvernement consacrent même moins de 1% de leur budget à l'agriculture. Ce marasme financier reste d'autant plus aigues que les réformes libérales conduit dans les banques de développement en crise, en particulier celle qui étaient spécialisées dans le financement de l'agriculture. Elles ont aussi fermés l'accès au crédit bancaire à l'écrasante majorité des paysans. En Afrique, moins de 4% des exploitants agricoles ont un compte bancaire. Il s'agit pour la plupart, de grandes opérateurs privées évoluant dans les filières agroindustrielles tournées à l'exportation (café, cacao, coton, hévéa, palme, fruit, etc...) où d'import substitution (sucre, tomate, huile)

D'après les études de la Banque mondiale en 2005, l'accès au crédit et notamment au microcrédit reste encore marginal : seul 80 million de personnes dans le PED bénéficié de service des institutions de micro financement et près de 3 millions de personnes n'ont pas accès au service financier formel.

b. La baisse de l'aide publique au développement pour le secteur agricole <sup>31</sup>

L'aide publique au développement aurait pu donner le change au Etats et aux Banques, par le maintient et le renforcement de son soutien à l'agriculture en Afrique a plutôt brillé par sa régression.

Tableau 16 : Baisse de l'aide publique au développement pour le secteur agricole en Afrique

Périodes de référence	Montant (en Dollar US)	Part de l'APD consacré au secteur agricole en pourcentage
1990 – 1999	4 milliards	8%
1999 – 2004	2.6 Milliards	3%

Sources : Statistiques du Secrétariat du NEPAD, 2006

La part de l'APD effectivement consacré au secteur agricole africain a fortement diminué dans la période de référence passant de 4 milliard de dollar en 1990 à 2.6 milliards de Dollars entre 1999 et 2004, une chute de 35%. Selon le statistique du Secrétariat du NEPAD, les subsides de la Banque mondiale à destination de 'Agriculture africain sont sur cette même tendance : ils sont passés de 39% de son porte feuille en 1978 à seulement 7% après 2000.

A l'inverse, les pays développés ont davantage subventionnés leurs agricultures, tout en interdisant la pratique aux Etats Africain, par l'institution de Brettons Wood interposées. Selon le NEPAD, l'Agriculture des pays de l'OCDE reçoit 361 milliard de Dollar de subvention, en sus des soutiens à l'exportation, contre à peine 7 million pour l'agriculture africaine dont dépend pourtant plus de 70% de la population du continent, en majorité pauvre et sous alimenté. Quand les pays africains consacrent à l'agriculture un pourcentage infime de leur budget, l'Union Européenne dont seul 5% de la population est rurale, confère 50% de son budget à la politique agricole commune, largement sous forme de subvention. Grave paradoxe.

L'Afrique subsaharienne est prise dans un piège dans le cadre de ce programme d'Ajustement structurel car cette politique d'austérité qui se fond sur des restrictions financières surtout dans le secteur agricole jugées non prioritaire va rendre la situation de la pauvreté rural de plus en plus grave. Les Banque commerciales locales, pourtant réputées sur liquide n'ont aucune initiative pour le financement des programmes d'accès facile au crédit pour le paysans, elles sont désintéressées du financement de l'Agriculture, secteur qu'elles considèrent comme trop risqué et peu rentable.

---

<sup>31</sup> AMADOU Fall, La motivation par le profil et la sécurité des investissements, PNUD, 2010

Elles préfèrent les grandes exploitations offrant de bonnes garanties et dégageant un avenir conséquent. Par contre, elles continuent d'ignorer les petits agriculteurs, aussi nombreux soit-il, qui répondent pas à ces critères

#### *9. Les goulets d'étranglement et l'insécurité foncière*

A Sikorola, un village dans l'Ouest du Burkina Faso, les sols sont plus fertiles et les précipitations suffisantes. Mais les efforts des agriculteurs pour accroître la production se heurtent à la pénurie d'infrastructure routière.

Le cas du Sikorola n'est pas unique. Le continent tout entier souffre de la quasi-inexistance de routes asphaltées dans les campagnes. La production agricole est plus souvent acheminée au marché par charrette ou à vélo sur des routes non asphaltées ou à pied le long de sentier débroussaillés. L'Afrique subsaharienne compte la plus faible densité de routes asphaltées du monde : sur 1.8million de kilomètre de réseau routier, 16% seulement sont asphaltés.

De plus, l'état de nombreuses routes asphaltées du continent s'est sensiblement détériorées en raison d'une utilisation excessive et d'un entretien insuffisant. La précarité du réseau routier pousse les camionneurs des villages du Cameroun à réclamer 1.000 à 2.000 CFA de plus en 2006 (soit 1,7 à 3,4 dollar) pour effectuer des parcours de seulement 6 kilomètre. Ces frais de transport plus élevées contraignent la agriculteur à augmenter les prix de leurs produits, affaiblissant ainsi, leur compétitivité sur le marché locaux et internationaux.

En matière de sécurité foncière, le pourcentage des exploitants qui détiennent des titre de propriété foncières en Afrique subsaharienne ne représente encore qu'une fraction modique des personne vivant en milieu rural. Les centres de gestion de la propriété foncière se concentrent dans le milieu urbain et les paysans propriétaires de terre sont démotivés par les centaines de kilomètre qui séparent la ville de la campagne. Or, l'insécurité foncière n'incite pas les exploitants agricoles privés à investir durablement dans ce secteur. En d'autres termes, les agriculteurs doivent se sentir en sécurité et que cette propriété soit vraiment attestée légalement pour qu'ils puissent être productif dans ses activités.

Le délabrement des réseaux routiers et l'insécurité foncière sont encore deux obstacles majeurs de développement du secteur agricole que la politique agricole africaine n'a pas encore réussi à lever depuis leur indépendance

## 10. Négligence de la dimension environnementale <sup>32</sup>

Le monde rural continue à se peupler en Afrique subsaharienne, avec un taux de croissance démographique d'environ 2%. Par ailleurs, l'urbanisation croissante contrainte une augmentation des besoins alimentaires dont une partie est couverte par la production en provenance du monde rural, créant pour ce dernier une source de revenu pour faire face à d'autre besoins.

Face à ces réalités, la production agricole est appelé à croître. Le recours à une agriculture extensive pour faire face à l'accroissement des besoins implique à un prélèvement significatif de la biomasse, une exploitation accrue des ressources naturelles (sol, forêts et eaux). L'abandon des jachères dues à la réduction des terres agricoles (suites à la pression démographique) entraîne leur appauvrissement. De plus, le déboisement accru, induit des changements considérables sur l'environnement.

La gestion améliorée des sols qui est l'un des piliers de l'accroissement de la productivité agricole semble être un peu délaissé dans cette région de l'Afrique, la dégradation des sols, les feux de brousses et les érosions commencent à être considérés comme des choses normales et banales pour les habitants.

Cependant, il faut savoir l'approche des gestions des terres se concentrent sur le maintient de la productivité de la terre et des sols en intégrant de bonnes pratiques dans les systèmes de production des différents exploitant pour éviter d'étendre la surface exploitée.

Si les matières organique du sol ont été épuisés de manière irrationnelle par les paysans, c'est un acte d'ignorance car les politiques agricoles ne se sont pas orientées vers la sensibilisation de ces gens, les informations sur les effets négatif qu'un système de culture extensif et des effet positifs des systèmes de culture intensif avec une gestion améliorée du sol par une bonne pratique cultural ne leur ont pas tout simplement été parvenues.

L'investissement sur l'information est donc crucial dans le développement de ce secteur en ce sens que l'information est indispensable dans la dimension environnementale, commerciale et productive du secteur.

Bref, il y a encore diverses lacunes dans les politiques agricoles en Afrique subsaharienne.

Malheureusement, ce sont les choses les plus fondamentales comme la santé, l'éducation, etc...qui ont été négligées et cela constitue un blocage pour le développement du secteur agricole.

---

<sup>32</sup>GADBIN Daniel, Environnement et développement rural, édition Economica, Paris, 1994, pp 247-250

## Chapitre II : Les stratégies à adopter pour l'amélioration de la productivité agricole en Afrique subsaharienne

Elaborer une politique agricole, c'est d'abord réintroduire les interventions publiques de l'Etat dans l'orientation, la coordination ou régulation du comportement des acteurs privés qui sont les véritables maîtres d'œuvre et décideurs dans ce secteur. Cela ne peut donc se faire que dans un processus interne de négociation, permettant d'aboutir à des compromis acceptés par la majorité des acteurs du secteur et qui préservent au mieux l'intérêt collectif. L'intervention de la puissance publique peut être légitimée par des objectifs qui transcendent ceux des opérateurs économiques de base, tels que la stabilité social, l'emploi, l'aménagement du territoire, le traitement des inégalités, la redistribution de la richesse et la préservation d'une certaine indépendance etc... Elle doit aussi permettre de corriger les défaillances des marchés et d'anticiper les évolutions liées aux changements sociaux (croissance démographique, urbanisation)

Après avoir vu la façon dont une politique agricole doit être élaborée, on va proposer quelques actions à mener pour améliorer la productivité agricole :

Premièrement, notre stratégie va s'orienter sur la recherche agricole <sup>33</sup> qui permet à la créativité, aux méthodes scientifique et aux connaissances d'influer sur les possibilités et les difficultés que connaît le secteur agricole.

La recherche à la production et l'adaptation des innovations technologiques. L'adoption des techniques et pratiques capables d'augmenter le rendement mène à l'accroissement de la productivité, à l'amélioration des revenus et des conditions des vies, y compris la sécurité alimentaire.

De ce fait, qui dit investissement dans la recherche agricole dit également investissement dans la croissance. Pour les pauvres urbain et ruraux, les résultats de la recherche agricoles aident à rendre abordable les prix des produits alimentaires. En moyenne, l'incapacité de la recherche et de développement agricole africain se situe entre environ 0.75% du PIB agricole ce qui est moins du tiers du chiffre des pays développés.

Toutefois il existe un grand écart parmi les pays africains puisque le niveau d'investissement de certaines d'entre eux est comparable à celui des pays développés surtout pour l'Afrique du Sud. Le NEPAD préconise de faire passer les dépenses consacrées à la recherche agricoles de 1.5% du PIB en 2015.

La deuxième stratégie va s'orienter vers l'éducation <sup>34</sup> et la formation agricole. Le nombre des institutions d'enseignement privés en Afrique subsaharienne a augmenté mais leur contribution reste

---

<sup>33</sup> DUMONT René, Développement agricole africain, édition PUF, Paris, 1965, pp 69-72

très restreinte en ce qui concerne l'agriculture et par comparaison avec les institutions publiques. Le soutien public visant à renforcer l'enseignement agricole devrait promouvoir une nouvelle approche radicale en vue de résoudre ces problèmes particuliers et traditionnel ainsi que de maintenir les normes globales, il faut créer des conditions de travail compétitives capables d'attirer et de retenir les meilleurs effectifs, rendre les programmes plus réceptifs aux besoins de développement, il faut améliorer l'accès aux matériels éducatifs pertinents au niveau local et basée sur les expériences africaines en matière de recherche et donc créer des liens entre les institutions nationales, sous-régionales, régionales et globales, il faut augmenter le niveau d'instruction des femmes tout en tenant compte de leur rôle dans le secteur, améliorer la qualité de l'enseignement en assurant la mise en niveau de connaissance et d'aptitude des chercheurs et des éducateurs, créer des liens au sein du système éducatif de l'enseignement formel jusqu'à la formation professionnelle et enfin créer des synergies parmi les institutions et programmes d'éducation, de recherche et de vulgarisation.

Troisièmement, la santé de la main d'œuvre agricole est cruciale, l'une des grandes priorités est certes de tenir la question de l'égalité des sexes dans la politique de développement et dans les programmes de lutte contre le VIH/SIDA à l'échelon national, le financement des programmes de lutte contre le SIDA s'est accru, s'établissant à 8,9 milliards de dollars en 2007 (ONUSIDA) mais il existe encore un déficit de financement qu'il faudra combler qui s'élève à 8,1 milliards contre 2,8 milliards en 2005, il faut que le pays africain coopèrent entre eux car la lutte contre le SIDA est reconnue comme un bien public régional et une question transfrontalière donc il faut empêcher la propagation de la pharmacorésistance et s'attaquer adéquatement au problème des réfugiés et des populations mobiles, ainsi que les corridors de transports.

Quatrièmement, on va évoquer les stratégies sur la disponibilité de l'énergie en Afrique subsaharienne, il s'agit de l'eau et de l'électricité

La maîtrise de l'eau s'avère essentielle. En effet, le rendement de l'agriculture irriguée est trois fois plus élevé que ceux de l'agriculture pluviale. Or, l'Afrique n'utilise que 4% de ses réserves d'eau disponible avec une irrigation sur seulement 7% des terres arables. Ce pourcentage tombe à 1,6% en Afrique subsaharienne. En comparaison, il atteint 17% en Asie, permettant d'irriguer 40% des terres arables ; il faut donc encourager la contribution de puits ; de petits canaux d'irrigation et de drainage, ainsi que des barrages simples au niveau des villages. La maîtrise de l'eau est essentielle pour générer des revenus et des emplois stables pendant toute l'année. C'est pourquoi elle est composante majeur du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) de la FAO, maintenant opérationnel dans 101 pays dont 42 en Afrique subsaharienne.

---

<sup>34</sup> DESCHEEMAEKERE François, *Avenir du monde rural et mondialisation*, édition Décryptons, Paris, 1993, pp 32-35

Pour l'électricité, la Banque mondiale estime que la mise en niveau des infrastructures en Afrique exigera un apport supplémentaire de 31 milliards de dollars en 2006, et d'énormes gains d'efficacité, mais son vice président pour l'Afrique, Obiageli Ezekwesili, rappelait que cette dépense voudrait la peine en ce sens que l'infrastructure en électricité est la colonne vertébrale d'une économie et le manque d'infrastructure entrave la croissance.

Cinquièmement, on va parler de la capacité d'exportation et les subventions.

Avant toutes choses, il faut savoir que la politique agricole est tout d'abord une politique alimentaire. Les pays pauvres n'ont pas grands choses à échanger sur les marchés internationaux. Ce n'est pas en exportant des produits dont les cours chutent régulièrement et sont soumis à de grandes variations que l'Afrique subsaharienne assumera le poids croissant de ses importations alimentaires et des autres biens nécessaire à son développement. La souveraineté alimentaire implique une reconquête de marchés alimentaires locaux, soit à l'échelle nationale, soit à une échelle supranationale commune à des pays de niveaux de productivité comparables. C'est sur ces marchés que les producteurs les plus pauvres pourront le plus facilement écouler leurs éventuels surplus.

C'est l'existence d'un marché intérieur solide et porteur qui assurera à l'agriculture de base à partir de laquelle elle pourra se développer et se diversifier.

La majorité des pays développés ne sont pas réellement prêts à supprimer les soutiens à leur agriculture. Devant les distorsions qui en résultent sur les marchés mondiaux, il serait tout à fait justifié que les PED mettent en place des marchés communs régionaux avec des niveaux de protection d'autant plus élevés que leur écart de productivité avec les agricultures modernes est plus important.

Les pays pauvres d'Afrique subsaharienne ont été très mal préparés et ont mal négocié leurs accords commerciaux dans le cadre de l'OMC. Ils sont aujourd'hui face à des engagements qui conditionnent leur agriculture. Il est parfaitement hypocrite de prôner la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté sans les autoriser à négocier ces accords ; la communauté internationale qui n'a pas grand-chose à y perdre (vu les volumes concernés, la faible solvabilité des acheteurs), se grandirait en les aidant à le faire.

Sixièmement, une des choses les plus importantes est aussi les financements.

On savait que les cours mondiaux de produits alimentaires ont commencé à se replier depuis l'été 2008 consécutivement aux bonnes récoltes enregistrées dans les pays gros producteurs et sur le continent africain et à la récession induite par la crise financière mondiale qui comprime la demande. Cette tendance est, sans doute, en faveur des ménages des pays importateurs et des balances commerciales de ceux-ci. Mais elle ne doit pas exonérer les Etats africains de la relance des investissements pour une économie agricole durable, moderne et performante.

Les moyens requis sont énormes, si l'on en juge par l'évaluation financière, du volet agricole du NEPAD, le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) sur la période 2002-2015. Il nécessiterait un financement d'environ 251 milliards de dollars pour 2002 – 2015. 69 milliards de dollars serviraient à l'accroissement des superficies cultivées de façon durable et des services par des systèmes fiables des maîtrises d'eau. 128,8 milliards de dollars seraient à dégager pour l'amélioration des infrastructures rurales et les capacités liées au commerce pour l'accès au marché. Et 49,6 milliards pour une augmentation des approvisionnements alimentaires et la lutte contre la faim.

L'Afrique compte beaucoup sur ses partenaires extérieurs au développement pour mobiliser des montants dont le volume dépasse ses capacités financières réelles.

Toutefois, les dirigeants de ce continent doivent se rendre à l'évidence que la communauté internationale n'est aucunement dans l'obligation de faire vivre leurs populations en finançant leur agriculture. La tendance la plus nette est qu'elle privilégie les aides et secours d'urgence sur le développement agricoles à long terme comme la récente crise alimentaire mondiale l'a encore montré. C'est conscient de tout cela que les Etats africains se ont engagés, depuis 2003 au sommet de Maputo, à consacrer 10% de leur budget à l'agriculture.

## CONCLUSION

En guise de conclusion, nul ne contestera que l'Afrique subsaharienne est jusqu'à aujourd'hui caractérisée par une pauvreté et une malnutrition à grande échelle, des larges déficits alimentaires au niveau national, une grande dépendance élevée et croissante en matière d'importation des produits alimentaires et d'aides concessionnaires.

Certes, la situation devient de plus en plus désastreuse mais une initiative de se concentrer sur l'amélioration de la productivité agricole est incontestablement un lueur d'espoir pour surmonter ce fléau.

L'accroissement de la productivité est au cœur du développement du secteur agricole, ce n'est nullement une utopie, en ce sens que sa réalisation nécessite juste l'initiative des pouvoirs publics et une collaboration concertée entre ces derniers et les acteurs dans le milieu rural.

Toutes actions menée en vue de développer le secteur doivent obligatoirement se converger vers la résolution des problèmes auxquels la main d'œuvre agricole est confrontée (l'analphabétisme, l'état de santé précaire, pauvreté monétaire, etc ...), à la gestion améliorée du sol et aussi vers la facilité d'accès à l'innovation et au crédit.

Malheureusement, ce qui se passe en Afrique subsaharienne jusqu'à aujourd'hui c'est qu'elle a connu et elle connaît encore des politiques agricoles erronées, mal élaborées et peu performantes.

Ces politiques n'ont pas su viser l'un des concepts les plus fondamentaux qui est l'amélioration de la productivité agricole, ses processus d'élaboration et son exécution n'ont fait que verser de l'eau dans un seau percé en ce sens que presque la moitié des paysans visé par la vulgarisation et la formation agricole sont analphabètes, le VIH/SIDA ne cesse de se propager, les recherches agricoles négligées, les paysans coincés dans divers goulots d'étranglement, l'agriculture ne représente qu'une part infime du budget de dépenses annuelles dans la plupart des pays africains.

Toutes ces lacunes dans les politiques agricoles constituent les véritables obstacles du développement du secteur et donc l'incapacité d'autosuffisance alimentaire et accentue la pauvreté chronique, surtout rurale.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

BADOUIN Robert, *Agriculture et accession au développement*, édition A. PEDONE, Paris, 1967, 221 pages

BLANC – PAMARD Chantal, *Politiques agricoles et initiatives locales*, édition ORSTOM, Paris, 1993, 331 pages.

BLUMANN Claude, *La productivité*, édition PUF, Que sais-je ?, Paris, 1992, 126 pages.

CHAMBERS Robert, *Développement rurale, la pauvreté cachée*, édition Karthala, Paris, 1968, 232 pages.

DESHEEMAEKERE, *Avenir du monde rural et mondialisation*, édition Economica, Paris, 1994, 385 pages.

DUMONT René, *Développement agricole africain*, édition PUF, Paris, 1965, 222 pages

GADBIN Daniel, *Environnement et développement rural*, édition Economica, Paris, 1994, 385 pages

GRIFFON Henry, *Les politiques agricoles en Afrique*, édition CIRAD, Paris, 1994, 186 pages.

MAZOYER et ROUDARD, *Histoire des agricultures du monde*, édition Le seuil, Paris, 1997, 533 pages.

SAM George, *Comment meurt l'autre moitié du monde*, édition Laffont, Paris, 1978, 487 pages.

### Documents officiels

- Lois de finances 2008, Bibliothèque national Ampefiloha
- Rapports statistiques de la Banque mondial et du PNUD sur la période 2001-2006

### Autre document

- LUDENA Carlos, Croissance de la productivité des cultures et du Bétail – Implications pour la commerce alimentaire mondiale, Thèse de doctorat, Département de l'Economie Agricole, Université de Purdue, West Lafayette, Etats – Unies.
- *Revue économique sur l'agriculture*, CITE (Centre d'Information Technique et Economique), côtes :12523, 15236 /EP, 2086/EP

## **Liste des tableaux et des graphiques**

Tableau 1 : Variation de la productivité globale des facteurs et la technologie dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne (1970 et 200)

Tableau 2 : Taux de croissance net de la production agricole en Afrique subsaharienne (1992 – 2001)

Tableau 3 : Nombre moyen d'heures journalières consacrées aux activités agricoles et non agricoles, ventilation par sexe (en 2001)

Tableau 4 : Taux de malnutrition grave (en pourcentage) et effectif (en millier) en Afrique subsaharienne

Tableau 5 : Evolution des niveaux de pauvreté dans les pays en développement (1991 – 2001)

Tableau 6 : Indicateurs d'accès économique à l'alimentation en Afrique subsaharienne, par sous région

Tableau 7 : Estimation de la pauvreté dans quatre pays de l'Afrique subsaharienne

Tableau 8 : Importance de l'agriculture en Afrique et dans d'autres régions (2004)

Tableau 9 : Le budget alloué à l'agriculture dans les lois des finances 2008 à Madagascar

Tableau 10 : La part de la relance de la production et la recherche agricole dans le budget (loi de finances 2008)

Tableau 11 : Taux d'analphabétisme en Afrique subsaharienne (UNESCO 2008)

Tableau 12 : Statistiques sur le VIH/SIDA en novembre 2007

Tableau 13 : Population desservie en eau potable en Afrique subsaharienne (en milliers)

Tableau 14 : Investissements nécessaires dans l'agriculture africaine (2008 – 2015)

Tableau 15 : Quelques produits d'exportation hors combustibles en Afrique subsaharienne

Tableau 16 : Baisse de l'aide publique au développement pour le secteur agricole en Afrique.

Graphique 1 : Productivité des sols et de la main d'œuvre (1993 – 2003)

Graphique 2 : L'engrenage ou piège de la misère

Graphique 3 : Schéma de l'élaboration de la politique agricole

Graphique 4 : Recherche agricole publique (million de dollars en 2000)

## **ANNEXE : acronymes et sigles :**

**APD** : Aide publique pour le développement

**BTM** : Bankin'ny tantsaha mpamokatra

**CGIAR** : Groupe consultatif pour la recherche agricole international

**CNUCED** : Conférence des Nations Unies pour la commerce et de développement

**DBS** : Delta broadcasting service

**ECC** : The economics climate change

**FAO**: Organisation des Nation Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**FMI**: Fonds monétaire international

**FOFIFA**: Foibe fikarohana momban'ny famokarana

**NEPAD**: Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

**OMD** : Objectif du millénaire pour le développement

**OMS** : Organisation mondiale de la santé

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**PAS** : Programme d'ajustement structurel

**PB** : Produit brut

**PCAI** : Petit crédit agricole individuelle

**PDDAA** : Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine

**PED** : Pays en développement

**PEKEA** : Political and ethical Knowledge on economic activities

**PIB**: Produit intérieur brut

**PIDAA**: Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique

**PNB** : Produit national brut

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le développement

**PNVA** : Programme national de vulgarisation agricole

**PPA** : Parité de pouvoir d'achat

**PSSA** : Programme spécial pour la sécurité alimentaire

**SC** : Système de culture

**SIDA** : Syndrome de l'immuno-déficience acquise

**SMIC** : Société malgache d'investissement et de crédit

**TCEFTG** : Taux de croissance de l'efficacité technologique globale

**TCPTF** : Taux de changement de la productivité totale des facteurs

**TCTECH** : Taux de changement du niveau technologique

**VIH** : Virus de l'immuno-déficience humain